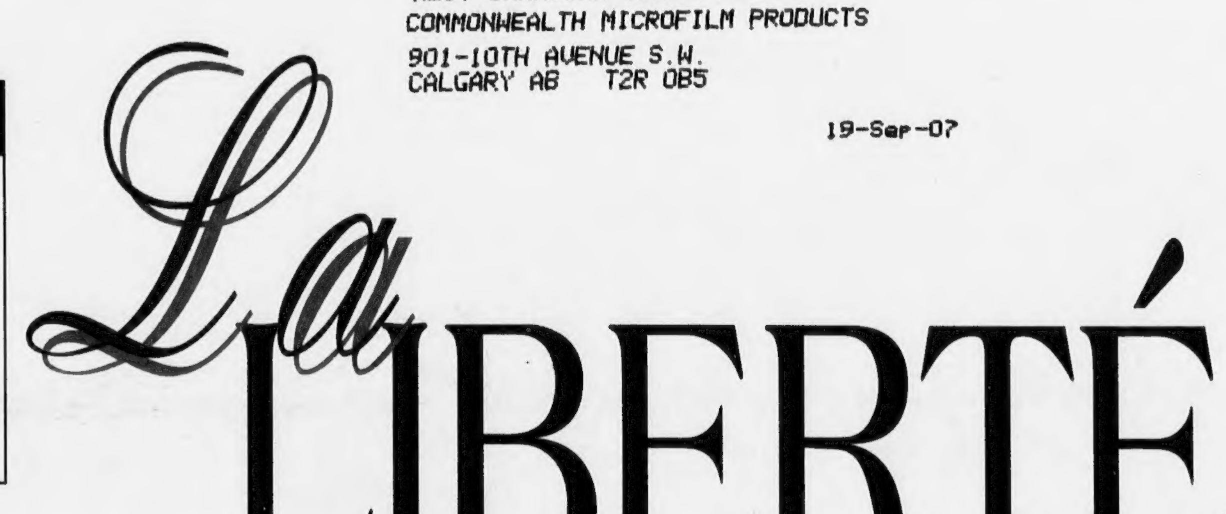


CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
Vol. 93 n°2 • du 12 au 18 avril 2006 • SAINT-BONIFACE
1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ



Champs sous l'eau

LES INONDATIONS PRINTANIÈRES envahissent le sud-est de la province. Mais personne ne panique dans la vallée de la Rouge.

■ Page 3.

Budget équilibré

LÉGER SURPLUS PRÉVU AU BUDGET 2006-2007 de la Division scolaire franco-manitobaine, adopté la semaine dernière.

■ Page 7.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Couleurs printanières!



photo : Jennyfer Collin

Pâques est synonyme de printemps et de renaissance... mais aussi de célébrations religieuses, que des comédiens de Lorette soulignent avec une Passion qui met l'accent sur l'amour plus que sur la mort... et de fêtes familiales qui permettent d'offrir des cadeaux sucrés ou fleuris! Nous souhaitons de très joyeuses Pâques à nos lecteurs et lectrices. ■ Pages 11 et 27.

Le procès des Métis

Sylviane LANTHIER

À l'époque où des terres devaient être distribuées aux Métis, dans les suites de la création du Manitoba, les Métis étaient surtout francophones.

Mais on voit peu leurs descendants dans la cause qui oppose en ce moment la Fédération des Métis du Manitoba (FMM) aux gouvernements fédéral et provincial.

Ce qui ne signifie pas qu'ils ne s'intéressent pas à cette affaire. Le président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph (UNMSJ), Gabriel Dufault, souhaite que, en cas de victoire des Métis, les compensations serviront à créer un fonds qui pourra aider les jeunes à poursuivre des études, par exemple.

David Dandeneau, du conseil Elzéar Goulet, rappelle que ce conseil, dûment affilié à la FMM, compte près de 300 membres, tous francophones. Lui aussi souhaite la création d'un fonds, ce qui irait d'ailleurs dans le sens des voeux de Louis Riel même, dit-il.

La FMM a été créée par le père d'Yvon Dumont entre autres, après que l'UNMSJ ait refusé en 1967 l'offre que lui faisait le fédéral de jouer un rôle plus politique de porte-parole des Métis. Pour Gabriel Dufault, les Métis francophones ont revu leur stratégie depuis. David Dandeneau rappelle qu'il y a aujourd'hui trois ou quatre différents peuples métis et il est important que les francophones prennent leur place dans cette mosaïque.

Chose certaine, ce procès permettra dans les prochaines semaines de mettre en lumière tout un pan de l'histoire du Manitoba. Une histoire dont le professeur Denis Gagnon dresse cette semaine les grandes lignes.

■ Page 10.

Coup d'œil national





Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Adjointe à la rédaction : **Jennyfer COLLIN** ■ Journalistes : **Daniel BAHUAUD** et **François CAVAILLÈS** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Pigiste : **Marie-Chantal BÉDARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba :** 34,20 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada :** 37,45 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis :** 95 $ ■ **Outre-mer :** 130 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

Deloitte



Fondation Donatien Frémont

« Nous reconnaissons l'appui du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal ». Canada

INONDATIONS PRINTANIÈRES

De l'eau et de la sérénité

Les inondations printanières, ça fait partie de la vie dans la vallée de la rivière Rouge et le sud du Manitoba. Les municipalités surveillent la situation, mais ne s'inquiètent pas.

Sylviane LANTHIER,
François CAVAILLES,
Jennyfer COLLIN

Les inondations printanières n'inquiètent pas trop le directeur général de la municipalité rurale de Montcalm. « C'est pas mal tranquille ici », affirme Michel Duval.

Équipée pour affronter des inondations du niveau de celle de 1997, la vallée de la rivière Rouge peut presque dormir sur ses deux oreilles. Les champs seront inondés, des routes sous l'eau seront fermées à la circulation, mais les fermes, les résidences et les villages ne devraient pas trop pâtir de la crue des rivières. On s'attend aussi à ce que la voie sud de la 75 puisse être fermée à la circulation, auquel cas la voie nord pourrait être utilisée pour les deux sens de la circulation. Tout dépendra de la situation à Morris.

« Aucune résidence ne devrait être inondée si on a un niveau comme celui de 1996, explique Michel Duval. Il y en aura qui seront isolées, mais les gens ont tous des bateaux et peuvent circuler. Certains prennent leur *camper* et viennent s'installer au village. »

À Saint-Jean-Baptiste, le pont à l'est du village pourrait être fermé. Vendredi dernier, il était prévu que la Province y ajoute des blocs de ciment pour le renforcer. « La pression de la glace et de l'eau peut faire débarquer le pont, explique Michel Duval. Il ne manque que deux, trois pieds d'eau avant que l'eau n'empiète sur la chaussée. »

Si c'était le cas, la digue du village serait fermée dans cette région. « On n'avait pas évacué en 1996 et on n'a pas l'intention de le faire cette fois-ci », indique Michel Duval, qui précise que la municipalité n'a pas déclaré l'état d'urgence.

À Letellier, située un peu plus bas, des résidences près de la Rouge pourraient être touchées tandis qu'à Saint-Joseph, plus en hauteur, Michel Duval ne prévoit aucun problème.

À Ritchot

Environ 14 000 sacs ont été réservés par les résidants de la municipalité rurale de Ritchot, mais Gary Lacoursière, à l'emploi de la municipalité, doute que tous ceux qui en auront commandé devront les remplir de sable.

« Il y a quelques endroits plus bas dans la municipalité où les gens sont obligés de faire des sacs de sable », dit-il, mais ça représente peu de monde. Dans Ritchot comme ailleurs, les inondations printanières menacent surtout des routes et des champs. « Mais s'il y avait une grosse pluie, tout pourrait changer », rappelle Gary Lacoursière.

« Les gens ferment leur digue avec des sacs, poursuit-il. À Sainte-Agathe, il y a quatre maisons un peu plus basses qui pourraient être vulnérables. En gros, on s'attend à la situation qu'on a vue l'été dernier. »

Dans Taché

Dans Taché, le plus gros est déjà derrière les résidants. La pluie et la fonte rapide de la glace ont entraîné une montée rapide des eaux la semaine dernière. Cinq maisons à Lorette et Dufresne ont été inondées. 30 000 sacs de sable ont été remplis. « On a eu des problèmes les 2 et 3 avril, observe la directrice adjointe de la Municipalité de Taché, Jeanette Laramée. C'est fini maintenant, la rivière a baissé d'environ 50 centimètres. »

Certains résidants ont entouré leur maison de sacs, l'eau a recouvert les champs le long de la route 207. « Mais ça, c'est normal. Autrement les canaux vont bien. »

Des routes recouvertes par les eaux ont été fermées pendant quelques jours. La Municipalité a demandé à la Province l'aide financière pour les catastrophes naturelles.

Saint-Pierre-Jolys

Dans la Municipalité rurale De Salaberry et au village de Saint-Pierre-Jolys, le niveau d'eau est stable. « La Municipalité se concentre sur la Rivière-aux-Marais à l'ouest de la municipalité, à la frontière de Morris », explique le directeur général de la Municipalité rurale De Salaberry, Luc Lahaie.

Aucune maison n'a été inondée; seulement quelques terrains agricoles. « La Rivière-aux-Rats est haute, mais elle maintient son niveau et il n'y a plus de neige dans les champs, dit Luc Lahaie. On n'a donné aucun sac jusqu'à maintenant. Personne n'est venu en demander. Je ne pense pas qu'on aura des problèmes cette année. »

Le maire de Saint-Pierre-Jolys, Réal Curé, abonde dans le même sens. « On n'a pas de problème ici, tout est passé, dit-il. Le ruisseau a baissé déjà et les champs sont égouttés. La question qui reste est de savoir comment ça va affecter quand la rivière Rouge va passer. »

Winnipeg

À Winnipeg, en date du 7 avril, le niveau de la rivière avait atteint 20,35 pieds. La Ville prévoieune crue à 21 pieds le 19 avril. Des mesures sont prises pour protéger les résidences situées dans des endroits à risque. Les gens ont été prévenus par la Ville, qui a distribué plus de 71 000 sacs de sable. Une digue en argile a été construite le long de la rue Scotia.

Mais la Ville ne prévoie pas de dommages substantiels. Selon le directeur du service des eaux, Barry Mac Bride, la Ville peut supporter un niveau d'eau élevé, mais doit aussi surveiller la capacité du système d'égouts. Des pompes sont également en opération.

À Winnipeg, la Rouge pourrait rester à un niveau élevé pendant environ un mois avant de redescendre.



photo : Daniel Bahuaud

À la hauteur de Morris, vendredi dernier, la rivière empiétait presque sur le pont et la route 75, alors que les autoritésprovinciales annonçaient déjà la fermeture éventuelle de la route.

Sucré de printemps



photo : Jennyfer Collin

La traditionnelle cabane à sucre de Saint-Pierre-Jolys a attiré beaucoup de monde en fin de semaine dernière. Familles, aînés, adolescents ont profité du beau temps pour se sucrer le bec, manger de la tire, faire un pique-nique à l'extérieur, visiter le Musée du village. Le printemps avait déjà des airs d'été, comme des jeunes femmes!

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier

Des terres, de l'histoire, des Métis

Les Métis sont un peuple à nul autre pareil. On peut retracer leur naissance, ici, sur des terres qu'on foule tous les jours, à une époque pas si lointaine. Ils sont profondément associés à l'exploration du territoire, à son exploitation par les compagnies de fourrure, à la destinée des peuples européens et autochtones, à la création d'un commerce florissant dans l'Ouest canadien, à son existence politique même.

L'histoire des Métis est ainsi associée au destin d'un pays tout entier, même si pendant des années, ce pays-là aurait préféré l'oublier.

Si la nation métisse était un personnage de roman, elle serait en effet un héros issu de ce qu'on aurait autrefois appelé une union illégitime, qui malgré les embûches et à force d'intelligence parvient à s'imposer dans la société pour y jouer un rôle clé. Car les Métis ont aussi été cela : des leaders et des commerçants prospères.

Ce personnage de roman devait cependant connaître un destin tragique : des partenaires qui le trahissent, des ennemis qui s'approprient son bien, bafouent sa dignité, le chassent de ses terres, le poursuivent jusqu'en prison, jusqu'à ce qu'il rende l'âme et que sa descendance, rougissante de honte, en vienne presque à nier ses origines.

La nation métisse, personnage d'un roman aux allures de tragédie. Mais personnage qui refuse de s'éteindre tout à fait et qui brusquement, au tournant du 21e siècle, renaît de ses cendres.

Le procès qui se déroule en ce moment devant un tribunal de Winnipeg nous racontera lui aussi une histoire, bien réelle celle-là : celle d'un peuple méconnu, mal-aimé et pourtant fascinant. Un peuple qu'on gagnerait à mieux connaître et qu'on devrait, comme société, reconnaître pleinement.

Selon des historiens, l'histoire des Métis est aussi celle de la vaste trahison, voulue, organisée, d'une nation qui voulait simplement poursuivre son existence tranquille et qui a cru obtenir cela de son gouvernement, honnêtement, par la négociation. Cette trahison a précipité la chute des Métis, leur éparpillement, et la perte presque assurée, presque réussie, de leur identité.

Devant la cour, les Métis tentent aujourd'hui de regagner le droit à leur terres ancestrales, mais plus que cela, c'est aussi leur dignité perdue qu'ils veulent recouvrer. La démarche des Métis devant les tribunaux est sans doute nécessaire pour leur propre avenir; c'est une démarche à la fois difficile parce qu'elle s'attarde à des épisodes douloureux de leur histoire, et porteuse d'espoir parce qu'elle pourrait permettre d'ouvrir un tout nouveau chapitre – et cela, c'est un sentiment que les francophones connaissent bien et peuvent comprendre, eux qui ont vécu une lutte semblable pour leurs écoles.

À propos d'un conseil...

Ce fut la surprise de la semaine dernière : la démission de tous les membres du conseil d'administration de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge pour des raisons qui restent encore obscures, mais qui semblent pointer vers des conflits de personnalité et peut-être plus profondément sur la gestion même d'un organisme aux moyens modestes, où les bénévoles doivent donc en faire beaucoup.

Nul ne sait vraiment ce qui s'est passé, sauf justement les membres de ce conseil qui se taisent.

Il arrive, dans la vie d'une organisation, que ses dirigeants, pour toutes sortes de raisons, doivent tirer une sonnette d'alarme. Les conflits, les désaccords, l'épuisement des bénévoles, les frustrations, les manques de communication : il est presque garanti qu'un organisme sans but lucratif aura à faire face à ces tempêtes un jour ou l'autre.

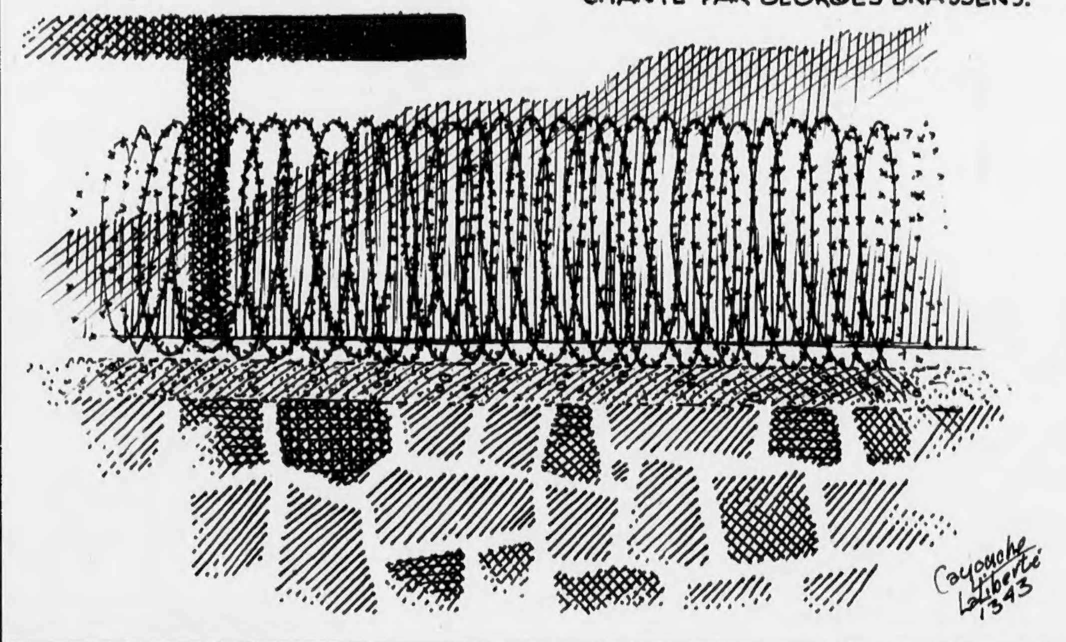
Que s'est-il passé à l'Ensemble et le conseil a-t-il voulu tirer une sonnette d'alarme? Si c'était sa volonté, il faudrait qu'il s'explique. Sinon, on aura surtout l'impression qu'il a, soit presque voulu saboter l'organisme qu'il servait (difficile à croire), soit simplement manqué à ses responsabilités et fait preuve d'un grave manque de maturité.

Des conseils d'administration formés de bénévoles qui s'épuisent à travailler très fort sans suffisamment de reconnaissance, la francophonie en est pleine. Quelle est la leçon à tirer des gestes du conseil de l'Ensemble? Tant qu'il se taira, on ne le saura pas.

Citation
DE LA SEMAINE

« J'espère que le gouvernement tombera à cause des garderies. »

La directrice générale de la Fédération provinciale des comités de parents, Hélène d'Auteuil, est loin d'être satisfaite de la position des conservateurs dans le résent discours du Trône. ■ **Page 9.**



À VOUS la parole

A la recherche de mes ancêtres

Madame la rédactrice,

L'idée de faire la recherche sur mes ancêtres m'est venue parce que je souhaitais connaître mes origines. J'aime voir d'où ils sont venus; c'est-à-dire dans quel pays ils sont nés et où ils ont vécu tout au long de leur vie.

Après avoir complété le livre des Fillion, intitulé *Les Défricheurs des Prairies*, j'ai eu le goût de vouloir rechercher mes autres ancêtres, tels que les Baril et les Dupuis.

Pour moi, faire de la généalogie est comme être en relation avec les gens. Pendant que je fais la collecte de données, j'apprends à connaître ma parenté. Quand je lis toutes ses histoires et que je vois nos ancêtres avec de grosses familles, je peux ressentir leur joie et même parfois leur tristesse, surtout quand on parle de décès prématuré. C'est comme si j'entrais dans leurs peines parce que j'imagine les souffrances qu'ils ont dû subir. Aussi, je considère que nos ancêtres n'ont pas eu la vie facile, car il y avait beaucoup de pauvreté.

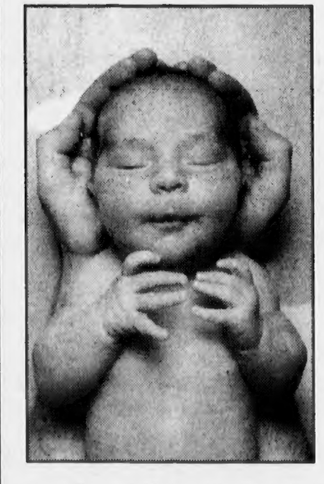
Maintenant, je travaille à compléter et mettre à jour *le Livre des Sabourin*. Je me sers d'un logiciel de généalogie, ce qui permet de mettre les familles à la suite l'une de l'autre. Je tiens à remercier tout le monde qui a collaboré en donnant de leurs informations avec simplicité et amour. La première édition *du Livre des Sabourin* fut rédigée en 1996 par Annette Sabourin et un comité. Vous pourrez maintenant mettre votre collection à jour... avec nouveaux enfants mariés et nouveaux-nés. Ce livre à couverture rigide aura plus de 300 pages et inclura beaucoup de photos de familles.

Je laisse à la nouvelle génération de faire la prochaine édition... peut-être dans quinze ans d'ici!

Je cite la parole de Joseph Jacquart qui dit : « La connaissance du passé familial informe chaque individu qu'il est solidaire d'une race, d'un héritage, d'une tradition ». Et l'Ecclésiaste, 1:4 : « Un âge s'en va, un autre vient, et la terre subsiste toujours ».

Yolande Rheault
Le 29 mars 2006

T'es parent avec qui, toi?



Salut!

Je m'appelle **Tristan Daniel Joseph Bahuaud** et je suis né le 11 mars. Je pesais huit livres, une once et mesurais vingt pouces et demi. Mes parents Daniel et Michelle sont fiers de moi. Ma grande sœur Gabrielle pense que je suis sa petite poupée!

Je suis entouré de personnes qui m'aiment beaucoup, comme Mémère Velda Bradley et Grandpa Peter Moroz, ainsi que Grand-Père Hector Bahuaud et Natalie. Sans parler de Tante Nicole et Uncle Brad, mes cousins Jo et Riley, mes amis spéciaux les Patteron et mes parrain et marraine Karen et Henryk Ralcewicz. Comme je suis choyé!

Le futur Festival?

Madame la rédactrice,

J'ai beaucoup apprécié les récents articles dans notre journal sur notre Festival et son organisme, le Festival du Voyageur, et je me réjouis du retour des ouvertures du Festival sur le boulevard Provencher.

Étant innovateur d'esprit percepteur et jeune de cœur en plus, je vous lance quelques idées, avec l'espoir qu'elles nous aideront à voir plus clair sur l'avenir du Festival.

- Que diriez-vous d'offrir des quarts de moins de trois heures à tous les jeunes de cœur?
- Que pensez-vous de proposer un projet scolaire d'expérience en bénévolat aux étudiants bilingues et d'immersion du secondaire (et leur fournir tuque et ceinture fléchée thème)?
- Et d'approcher les trois paliers de gouvernement en offrant notre expérience sociale et culturelle à leurs employés et direction bilingues (et fournir tuque et ceinture fléchée thème) à ceux et celles qui s'avancent pour faire du bénévolat?

Est-ce que le Festival du Voyageur accepterait :

1. De chercher des subventions pour couvrir le coût de tuques et de ceintures fléchées thèmes pour tous les bénévoles?
2. De baisser le coût du laissez-passer journalier?
3. D'introduire des laissez-passer familiaux à prix modique pour créer de la relève future et bilingue, et faire valoir davatange l'usage encouragé du français en société et en affaires?
4. De fournir la deuxième tasse de café complémentaire partout?

Buenas dias,

Gilbert M.B. Laberge
Saint-Boniface
Le 30 mars 2006

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

À VOUS la parole

Retrouver l'esprit du Festival d'autrefois

Madame la rédactrice,

Oui c'est vrai que ça fait plus qu'un mois que le Festival du Voyageur est terminé. Pourtant ça me ronge depuis. Oui c'est facile de chialer, mais si on ne dit rien, qui va savoir ce qu'on pense vraiment? Tout simplement dit, le Festival m'a laissé un mauvais goût cette année.

Chaque année c'est un temps très spécial pour moi et ma famille et mes amis. On avait l'habitude d'aller au Festival à chaque soir de la semaine. Mais pas cette année. Je ne le blâme pas non plus sur le temps froid.

Cependant je me souviens très bien d'avoir été en ligne un jeudi soir pour une éternité il me semble avec ma petite fille de 3 ans qui pleurait car elle avait froid. Je voulais simplement acheter mon billet. Je n'étais pas le seul il semble qui avait froid. Les pauvres bénévoles dans leurs petites cabanes non chauffées qui écoutaient nos plaintes et nous passaient leurs petites machines qui refusaient de fonctionner à cause du froid souffraient aussi. C'est ironique de le dire, mais c'est une bonne façon de brûler les bénévoles pour l'année d'après.

C'était si bien les années précédentes de se faire accueillir les premiers jours du Festival dans une petite tente toute chauffée pour acheter nos billets d'entrée. Et payer 27 $ pour voir quoi? Le peu de tentes au parc, la réduction du nombre de spectacles forçaient les gens à se tasser dans le peu de points de rendez-vous qui existaient.

J'ai écouté le musicien Ashley MacIsaac pour cinq minutes en dehors de la tente où il jouait avant que le froid me dirige vers un lieu plus chaud. Pourquoi? Parce que cette tente était remplie de gens qui étaient là depuis 17 h l'après-midi pour s'assurer d'une place pour le spectacle de 21 h. À Winnipeg, quand on paye 27 $, on en veut pour notre piastre. Et je ne crois pas que ce fut le cas cette année.

Et pourquoi commencer la majorité des spectacles le jeudi? Les années précédentes on avait l'habitude de faire des rencontres avec des amis et membres de nos familles au temps du souper après une journée de travail. Cette année il fallait attendre jusqu'au jeudi. Et si tu voulais de la bouffe, il fallait être patient, car être en ligne pour une heure de temps était commun. Souvent pour réaliser à la fin que la bouffe que tu avais commandée était épuisée et qu'il fallait choisir un autre mets.

Les activités pour le programme scolaire semblent s'être bien déroulées. Cependant des plaintes de professeurs du programme d'immersion qui étaient là avec leurs groupes d'élèves portaient surtout sur les services en français. Le but d'abord était d'amener leurs élèves au Festival et les exposer à la culture française. À certains ateliers, si un groupe anglais se trouvait au même atelier que les groupes en immersion, les chefs d'ateliers donnaient tout l'atelier en anglais.

Peut-être que c'est un temps de transition et qu'on doit commencer à accepter des changements. Et bien oui il y a l'aspect budgétaire. Peut-être qu'on vise une nouvelle clientèle? Cependant il ne faut pas oublier les vétérans du Festival. C'est eux au cours des années qui ont soutenu ce grand événement. C'est eux qu'on doit d'abord garder intéressés. Sans leur appui une partie de la fondation s'écroulera.

Il faut ensuite trouver une façon créative d'aller chercher les francophones de partout et les convaincre de venir participer à ce grand Festival qui célèbre notre culture française. Et bien sûr on doit continuer à encourager tous les gens d'ici et d'ailleurs à venir participer à ce grand événement unique. Un peu déçu, oui, mais j'ai confiance qu'on pourra y trouver des solutions et retrouver l'esprit du Festival d'autrefois. Mon capot, mes mocassins et mon aide seront prêts pour l'année prochaine.

Paul Bilodeau
Saint-Norbert (Manitoba)
Le 3 avril 2006

CULTURE

Faux pas pour l'Ensemble

Après la démission surprise de son conseil d'administration, l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge ramasse les pots cassés.

Sylviane LANTHIER

Une assemblée générale d'urgence des membres de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge (EFRR) a été convoquée le 5 avril au soir, après que tous les membres du conseil d'administration aient donné leur démission.

Porte-parole du conseil démissionnaire, Alice Bérubé est avare d'explications sur les gestes posés par les membres du conseil. Il ne faudrait, dit-elle, attribuer leur geste qu'à des raisons personnelles; ce sont ces raisons qu'invoquent les bénévoles surchargés qui ont du mal à trouver le temps nécessaire pour mener leur réunion.

Ancien administrateur de l'Ensemble, Guy Noël a organisé la rencontre d'urgence des membres de l'organisation. Le conseil démissionnaire, dit-il, n'a pas renouvelé les contrats des deux membres du personnel, dont celui du directeur artistique Jean-Paul Cloutier. Il n'a pas non plus renouvelé le bail et a prévenu les bailleurs de fonds de la démission du conseil au 31 mars. Le conseil a aussi rempli le formulaire annuel qui doit être complété en vertu de la loi sur les corporations du Manitoba, alors qu'ils allaient démissionner et que des renseignements allaient manquer sur les noms des administrateurs en cours.

Ces gestes, dit-il, ne sont pas ceux de gens qui décident subitement de quitter parce qu'ils sont débordés. « Ça ne ressemble pas à un conseil qui démissionne pour tirer une sonnette d'alarme parce que quelque chose va mal et qu'il veut réveiller le monde. C'est insidieux, on dirait qu'ils ont voulu causer du trouble à l'Ensemble. Beaucoup de gens se sentent blessés par ce geste.

« Je ne sais pas ce qui s'est passé et je ne le comprends pas, dit Guy Noël. Mais s'il y a des gens au conseil qui avaient des problèmes, s'il y avait des conflits avec d'autres personnes, il aurait fallu le dire et mettre les choses sur la table. Il semble qu'il y ait eu des conflits de personnalités, mais si tu ne sais pas que quelqu'un a un conflit avec toi, est-ce toujours un conflit? Et comment le régler? »

Mercredi soir, la soixantaine de membres de l'Ensemble présents à la rencontre ont nommé un comité ad hoc et lui ont donné le mandat de faire les suivis aux demandes de subvention et aux projets qui doivent être entrepris pour remplir les conditions des subventions obtenues. Le comité doit aussi revoir le bail avec le Centre culturel franco-manitobain, régler la situation du personnel et faire une mise à jour de la situation financière d'ici à la tenue de l'assemblée générale annuelle, prévue le 16 mai.

La prochaine AGA permettra d'élire un conseil en bonne et due forme; et le comité ad hoc sera alors dissous. Ce comité est formé de Valérie Rémillard, Jacqueline Jubinville, Gilles Noël et Zoé Leclerc. Une autre personne, nommée par la Société franco-manitobaine, se joindra au comité qui comprend aussi deux aviseurs, un membre fondateur de l'Ensemble, Lucien Loiselle, et Denise Préfontaine qui travaille pour le ministère de la Culture.



Archives La Liberté

Le pavillon canadien-français pourra-t-il avoir lieu cette année?

Cette dernière a d'ailleurs rassuré l'assemblée, en disant aux membres que s'ils traversaient un mauvais moment, il ne s'agissait pas d'une crise à proprement parler, mais qu'ils devaient voir à remplir leurs obligations légales. Du côté de la Province, a-t-elle dit, la situation que vit l'Ensemble ne remettra pas en cause sa capacité à recevoir l'aide financière sur laquelle il peut habituellement compter.

Une vingtaine de bénévoles ont indiqué vouloir donner un coup de main. La question délicate sera de savoir si l'Ensemble « a en ce moment les reins assez solides pour organiser le pavillon canadien-français de Folklorama », indique Guy Noël.

Le comité a enfin reçu le mandat de nommer un facilitateur indépendant, qui devra entreprendre des démarches auprès du conseil démissionnaire. « L'idée est de nous assurer que le comité et le nouveau conseil auront les informations nécessaires pour prendre de bonnes décisions. Et nous voulons aussi fournir au conseil démissionnaire une occasion de nous parler, de dire pourquoi ils ont posé les gestes qu'ils ont posés. S'il y a des leçons à tirer de cela, il faudrait pouvoir le faire », indique Guy Noël.

Le conseil démissionnaire était composé de Joëlle Saltel (présidente), Alice Bérubé (présidente sortante), Nathalie Jeanson, Cindy Desrochers, Viviane Roy-Mazerolle, Micheline Lamontagne, Stéphanie Leclair et Diane Boyd.

SAINT-BONIFACE

Le printemps de l'immobilier

La construction s'éveille à Saint-Boniface!

François CAVAILLÈS

Les chantiers fourmillent, les bâtisses bourgeonnent, les devantures rajeunissent... C'est le printemps de la construction à Saint-Boniface!

« Sur Provencher, rien n'a changé depuis 40 ans. » Le gérant de la nouvelle Place Joseph-Royal, Laurent Soret, connaît bien le problème, et il participe à la solution. Le 31 mars, les travaux ont enfin commencé au 147, boulevard Provencher. Il aura fallu trois semaines de plus que prévu pour répondre complètement aux conditions préventives de la Ville de Winnipeg, par exemple en matière d'enseigne et d'éclairage.

Le projet de 58 condos de deux chambres chacun progresse sans soucis, selon Laurent Soret. L'une des grandes questions encore en suspens est le nom du restaurant « raffiné, de grande qualité » qui ouvrira au rez-de-chaussée, avec une agréable terrasse à l'abri du vent... La construction de la nouvelle Place Joseph-Royal doit finir en mars 2007.

Au 500 de la rue Taché, le nouvel édifice tout en fer et en ciment se dresse sur huit étages, et bientôt neuf! Des 78 condos mis en vente, 73 ont trouvé preneur. Selon l'un des agents immobiliers de ce projet à but non lucratif, Léo Grouette, les travaux s'achèveront dans cinq ou six mois.

Plus au Nord, le projet nommé pour l'instant Rive 768 Taché se met en place. « Pour le premier édifice, à l'emplacement de l'ancien Canot, on vise environ 65 condos, sur sept ou huit étages, explique l'un des directeurs de ce développement, John Bockstael. Ensuite, on développera le lot actuellement occupé par le terrain de stationnement à côté. On espère commencer en septembre prochain. Ces travaux vont prendre de 15 à 16 mois. »

À l'angle de la rue des Meurons et de l'avenue de la Cathédrale, la rénovation de l'ancienne résidence des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie suit son cours. « Cette vieille maison a révélé bien des surprises : manque d'isolant, problème de plomberie et d'électricité... Du coup, on ne garde que les murs et on refait tout le reste. L'édifice sera bon pour les 100 prochaines années! », lance le porte-parole du projet, Jean-Paul Gobeil, qui prévoit donc une hausse des coûts de rénovation pour le groupe Caleb, de Saskatoon, qui s'est porté acheteur en septembre dernier.

Sur le même site, un nouvel immeuble est aussi en construction, depuis novembre dernier. « On est en avance dans cette partie des travaux, parce qu'on a eu un hiver doux », dit Jean-Paul Gobeil, qui prévoit pour décembre prochain un total de 140 unités destinées à des aînés autonomes. « Une trentaine de résidants ont déjà remis un dépôt. La plupart d'entre eux sont francophones, et c'est bien, c'est ce qu'on encourage », ajoute-t-il.

Enfin, sur le boulevard Provencher, Entreprises Riel débute aussi les travaux qui permettront d'abattre les immeubles dont il est propriétaire et d'y construire le tout nouvel Édifice Fontaine. Trois espaces commerciaux au rez-de-chaussée et trois étages d'espaces à bureaux sont à louer. Entreprises Riel est en discussion avec des locataires potentiels, mais rien n'est encore conclu. Le directeur du développement économique de l'organisme, Normand Gousseau, mentionne qu'il est encore temps de manifester son intérêt. « La démolition des immeubles existants démontre que notre projet est réel, que la construction aura bien lieu, dit-il. C'est encourageant pour les gens qui s'intéressent à notre projet. »



photo : François Cavaillès

Les travaux au 500, rue Taché, à Saint-Boniface, devraient finir dans cinq ou six mois.

Winnipeg, rappelle-t-il, est le deuxième centre urbain au pays, après Calgary, pour la demande en espaces de bureaux. La construction de l'Édifice Fontaine devrait être terminée à la fin de l'automne. « Ça va en faire de la construction cet été, lance Normand Gousseau. Il va y avoir plein de nouveautés l'an prochain. »

ÉDUCATION

La DSFM prévoit un surplus

Budget 2006-2007 de la Division scolaire franco-manitobaine : des recettes de près de 50 millions $ et pas de déficit!

Sylviane LANTHIER

Vingt mille dollars cinq cent quatre-vingt-dix-sept. C'est le chiffre du surplus prévu au budget 2006-2007 de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), tel qu'adopté lors de la rencontre extraordinaire des commissaires, dans la soirée du 5 avril.

Avec des recettes prévues d'un peu plus de 49 300 000 $, la DSFM dépensera plus l'an prochain que cette année. Ses revenus augmenteront en effet de 6,5 %, résultat d'une entente intervenue il y a trois ans entre la Province et la division scolaire, entente permettant de régler en partie le sous-financement chronique qui a marqué les premières années de la DSFM. (Détails du budget dans le texte Viser l'équilibre budgétaire.)

Heureux et satisfait du processus budgétaire qui a permis d'en arriver à un budget équilibré, le directeur général Gérard Auger rappelle que « ça fait trois ans de suite qu'on a des augmentations en raison de notre nouvelle formule de financement, et ça fait trois ans qu'on a des budgets équilibrés ».

La DSFM, affirme-t-il, est également la division scolaire de la province « qui a le rapport enseignants/élèves le plus favorable, et le nombre d'auxiliaires le plus favorable ».

La commission scolaire se félicite aussi du fait que la DSFM soit maintenant au second rang des divisions qui recrutent le plus de nouveaux élèves dans la province.

Pour le président de la commission, Bernard Lesage, « le processus budgétaire de cette année a été très intéressant. On a voulu être très transparent. Mais on peut aussi se demander comment l'améliorer encore, surtout pour donner aux comités scolaires des idées plus claires sur nos intentions, nos directions. »

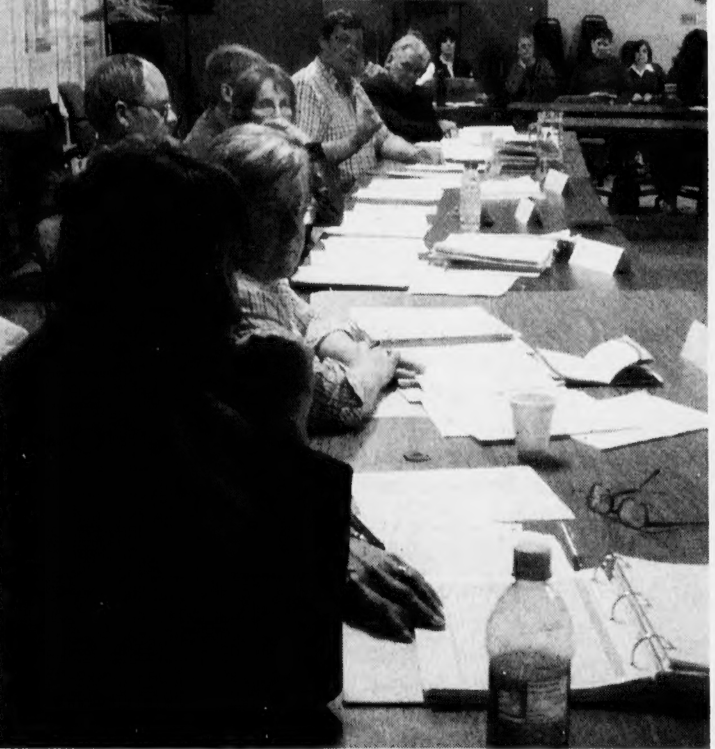


photo : Sylviane Lanthier

Les commissaires, ici en plein travail, ont réussi à diminuer de 600 000 $ les dépenses prévues pour en arriver à un léger surplus de 20 597 $.

Des discussions

Les commissaires ont eu à faire des « choix difficiles » et certains des items ont suscité des discussions plus passionnées. Ce fut le cas des sommes réservées pour les prématernelles et du partenariat avec *La Liberté*.

Dans le premier cas, le commissaire Marc Boily s'est dit d'avis que le fait de supprimer les sommes allouées aux prématernelles était une « tragédie » et a rappelé que dans sa planification stratégique, qui sera adoptée bientôt, la DSFM privilégie la petite enfance. Les commissaires ont cependant été d'avis que la question de la petite enfance devait être examinée dans un cadre plus stratégique que le simple fait d'octroyer de l'argent aux parents qui ont un enfant dans une prématernelle. Roland Saurette a ainsi mentionné qu'une allocation aux parents déjà inscrits n'allait pas aider au recrutement de nouveaux parents, et a rappelé que les comités scolaires, dans leur rétroaction, ont été nombreux à dire à la DSFM qu'elle devait en priorité s'occuper de son mandat, soit les enfants de la maternelle au secondaire 4.

Sur *La Liberté*, Marc Boily et André Carbonneau ont remis en cause l'engagement de la DSFM dans ce projet, mais d'autres commissaires, tels que Adrien Grenier et Roland Saurette, estiment que les écoles et les élèves bénéficient toujours de la promotion faite dans les pages du journal.

Enfin, les commissaires ont également indiqué vouloir plus d'information sur l'enseignement de la catéchèse et les coûts qui y sont associés. Le commissaire Marc Boily pense ainsi que la division scolaire doit se pencher sur la question de l'enseignement de la religion dans un contexte où les écoles n'accueillent plus seulement une clientèle catholique homogène.

Viser l'équilibre budgétaire

La rencontre de mercredi dernier a permis d'adopter la version définitive du budget 2006-2007 de la DSFM.

Mais déjà, lors de l'adoption de la première ébauche cet hiver, la commission scolaire savait qu'elle allait devoir trouver des économies de plus de un million $ aux dépenses proposées. Après l'adoption de la deuxième ébauche, il restait encore près de 600 000 $ à ôter aux prévisions budgétaires.

Le 5 avril, les commissaires ont donc éliminé certaines des dépenses proposées :

- Une somme de 122 000 $ - qui aurait pu être remise sous forme d'aide aux parents qui inscrivent un enfant dans une prématernelle - a été retirée du budget.
- Idem pour un nouveau programme, Habiletés de vie, qui devait répondre aux enfants ayant des besoins spéciaux. Les 100 000 $ prévus ont été retirés.
- La DSFM augmentera le nombre de ses auxiliaires de Niveaux I et II l'an prochain, mais y injectera moins d'argent que les 242 000 $ prévus dans la deuxième ébauche.
- Des demandes de l'école Saint-Georges (142 000 $ pour un gymnase, 10 000 $ pour de la programmation musicale et 5 000 $ pour la radio scolaire) ont également été retirées, en bonne partie parce que la commission scolaire privilégie la construction d'une nouvelle école.
- Sont également passés au couperet le budget de dépenses de la commission scolaire (- 19 200 $), celui du perfectionnement professionnel hors-province (- 15 000 $) et le projet SOS Devoirs (- 15 000 $).
- La somme allouée au partenariat entre *La Liberté* et la DSFM a été réduite de moitié, passant à 34 000 $. Ce partenariat permet depuis maintenant trois ans la production des pages Dans nos écoles et l'abonnement gratuit des familles ayant un enfant dans une école française.
- Les commissaires ont cependant hésité à couper dans le projet TEC Créations du Collège régional Notre-Dame-de-Lourdes; les 24 720 $ prévus pour le salaire d'un coordonnateur technique est donc resté au budget.
- Désireux d'appuyer les efforts de la Garderie Le P'tit Bonheur de Saint-Boniface, qui doit déménager dans de nouveaux locaux, les commissaires lui ont également accordé une avance de 20 000 $ pour l'achat de meubles et se disent prêts à faire davantage. Mais la garderie, disent-ils, doit d'abord faire une meilleure démonstration de ses besoins.

Une fois son travail terminé, la commission scolaire a adopté un budget de dépenses de 49 289 736 $, comprenant un surplus de 20 597 $.

SAINT-BONIFACE

Vers une réserve urbaine

La Ville de Winnipeg négocie l'installation d'une réserve urbaine sur le site de l'ancienne usine Canada Packers.

François CAVAILLÈS

Le conseil municipal de Winnipeg a entamé des négociations pour accueillir une réserve urbaine à l'emplacement de l'ancienne usine Canada Packers, à Saint-Boniface.

L'offre étudiée provient de la Première Nation Roseau River. Elle était connue depuis le mois de septembre. Il s'agit d'un versement d'environ 2 millions $ pour établir une réserve urbaine sur 20 acres de terrain, au coin des rues Marion et Archibald.

« Nous avons répondu à cette offre en demandant quelques changements. La réponse de la Première Nation Roseau River doit nous arriver dans quelques semaines », a expliqué le conseiller de Saint-Boniface, Franco Magnifico, au sortir d'une réunion des conseillers municipaux à ce sujet, le 4 avril.

« Une réserve urbaine est essentiellement une zone de développement économique, a-t-il ajouté. Les Premières Nations peuvent y faire des affaires et rien de plus. Je l'ai vu à Saskatoon. Ça ne dérange pas les résidants aux alentours. Au contraire, ça favorise le développement commercial du quartier en permettant la construction de nouveaux bureaux ou en établissant une station-service, par exemple. »

Les commerçants et les résidants proches du terrain de l'ancienne usine Canada Packers maintiennent quant à eux l'idée d'un forum public (reporté à la fin du mois) portant sur les options de développement du site. « Tout comme mes voisins de la promenade du Parc, je suis vraiment excitée à l'idée de voir ce que l'avenir nous réserve », dit l'une des organisatrices du forum, Jody Plenchisti. Elle paraît soulagée de ne plus craindre de stationnement de camions devant chez elle depuis l'abandon, par la Ville, du projet de cour de travaux publics.

« Rien ne sera facile dans ce dossier, prévient-elle toutefois. Ça prendra du temps, peut-être un an, pour connaître l'usage réel du terrain. »

Manque d'informations

« L'installation de la réserve urbaine est loin d'être faite, pense le directeur du développement économique d'Entreprises Riel, Normand Gousseau. La Ville a simplement réagi à l'offre de la Première Nation Roseau River, c'est tout. Le dossier n'a pas beaucoup avancé depuis un bout de temps. Il est juste devenu public, dans les médias. » Pour Normand Gousseau, un tel projet peut coexister avec d'autres. Mais à l'heure actuelle, le manque d'informations concrètes sur le développement de cette première réserve urbaine au Manitoba l'empêche de se prononcer pour ou contre cette option.

Les commerçants du quartier concerné restent aussi dans l'expectative. Selon sa dirgeante Anne-Marie Thibert-Guénette, la Zone d'amélioration commerciale (ZAC) de Norwood appuie le développement mixte et commercial que comprendrait une réserve urbaine, mais elle voudrait connaître les détails du projet avant de se prononcer. « On a certainement une inquiétude, avoue-t-elle. Si les commerçants autochtones ne sont pas tenus de payer des taxes, ce n'est pas équitable. » Le conseil d'administration de la ZAC de Norwood appuie en principe le développement commercial du quartier et voudrait étendre son domaine pour inclure la partie zonée commercial du terrain Canada Packers « Si cette réserve urbaine s'installait, il resterait de la place pour des terrains de jeux et de soccer », fait remarquer Anne-Marie Thibert-Guénette.

RÉSIDENCE LANGEVIN

Michel Chartier médiateur

Le ministre des Services en langue française et député de Saint-Boniface, Greg Selinger, annonce que le médiateur a été nommé, pour tenter de régler les différends qui entourent l'avenir de la Résidence Langevin.

L'avocat Michel Chartier a accepté de jouer ce rôle. « On m'a récemment demandé de me charger de cette affaire, indique Michel Chartier. Je vais convoquer les parties bientôt, et j'espère qu'ensemble nous pourrons trouver des solutions. »

Il devra rassembler les propriétaires de l'Accueil colombien et de la Résidence Langevin, qui veulent démolir le bâtiment pour construire de nouveaux condos; et des représentants d'un nouveau groupe, Héritage Saint-Boniface, qui s'est formé dans le but de protéger le patrimoine de Saint-Boniface.

S. L.

CUSB

Toujours sans nouvelles

Le 31 mars est passé, l'année financière terminée et le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) est toujours sans nouvelles de la Province, en ce qui concerne les négociations avec le fédéral entourant les sommes comprises dans l'accord fédéral-provincial concernant les langues officielles en éducation.

Au début de mars, la ministre de l'enseignement supérieur, Diane McGifford, disait avoir bon espoir que tout serait réglé avant la fin mars. Greg Selinger disait la même chose il y a quelques semaines.

Mais le CUSB est toujours sans nouvelles. « On attend toujours avec impatience, lance le secrétaire général du Collège, Stéphane Dorge. Il semble que ce soit une question de temps avant qu'on ait des nouvelles, mais le temps commence à se faire long. »

L'entente conclue entre le Manitoba et le fédéral doit être signée par la ministre du Patrimoine, Bev Oda, « ou peut-être par la ministre Josée Verner, on ne sait pas qui signera », explique Stéphane Dorge. Cela fait deux ans de suite que le CUSB doit accuser un manque à gagner. Le renouvellement de cette entente fédérale-provinciale, qui lui assure normalement un certain revenu annuel, a cette fois-ci pris beaucoup de temps à se conclure.

Le CUSB ne connaît toujours pas la somme qui lui serait réservée de la part du gouvernement fédéral dans le cadre de cette entente, ni s'il sera possible d'éponger le déficit entraîné par le manque de revenus de l'année qui s'est terminée.

S. L.

POLITIQUE FÉDÉRALE

Un silence qui inquiète

En établissant ses priorités dans son discours du Trône, le gouvernement Harper suscite beaucoup de questions chez les francophones et répond à bien peu.

Daniel BAHUAUD

Le discours du Trône du 4 avril, marquant le début de la 39e législature du Canada, a porté sur les cinq priorités du gouvernement Harper et n'a surpris personne. Mais il laisse les francophones minoritaires perplexes et, dans certains cas, frustrés.

« Le gouvernement Harper a souligné son désir de réaliser ses cinq grandes promesses électorales, fait remarquer le politologue du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Mamadou Ka. On s'attendait à ça. Les conservateurs veulent mettre l'accent sur l'imputabilité au sein du gouvernement, modifier le Code criminel et augmenter la présence policière. Ils veulent payer directement les parents en matière de garde d'enfants, réduire la TPS et créer des ententes fédérales-provinciales dans le but de réduire les délais d'attente dans les services de la santé. C'est une vision toute conservatrice. »

Ce qui inquiète plus d'un organisme francophone du Manitoba. « Stephen Harper a une pensée linéaire axée sur les affaires, fait remarquer le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher. Je suis déçu, mais pas surpris. Ce qui inquiète, c'est que le discours ne mentionne jamais la dualité linguistique comme valeur intrinsèque et fondamentale au Canada. J'aurais espéré qu'il déclare tout au moins son attachement à certaines valeurs canadiennes. Entre-temps, les francophones minoritaires demeurent dans le noir. Nous ne savons pas où nous en tenir avec ce nouveau gouvernement. »

La directrice générale de la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba (FPCP) n'est pas du même avis. « Nous savons exactement ce qui va se passer, déclare Hélène D'Auteuil. Nos petits seront assimilés. Il y a 20 ans, une étude du gouvernement Mulroney avait conclu qu'un service de garde national était essentiel. Et voilà qu'à deux doigts de son implantation, Harper se retire d'ententes déjà conclues avec les Provinces. Il donne l'argent aux contribuables tout en offrant aux employeurs des réductions d'impôts pour qu'ils établissent des garderies.

« C'est un non-sens, poursuit-elle. Ça va à l'encontre des visions des Provinces, où les services s'orientent davantage vers les écoles. Dans le secteur privé, le profit compte avant tout. La qualité va varier d'une institution à l'autre. Et qui s'occupera de nos enfants francophones? Dans des services de garde anglais, nos petits vont s'assimiler. Vers qui se tourneront les francophones pour revendiquer leurs droits? Qui sera à la tête dans ce nouveau scénario? J'espère que le gouvernement tombera à cause des garderies. »

Mamadou Ka croit que ce scénario est peu probable. « Stephen Harper joue dur, déclare-t-il. Pour l'instant, il peut se permettre de diriger avec une poigne de fer car les libéraux sont mal placés pour mener une campagne électorale. Ils ne choisiront leur nouveau chef qu'à la fin de l'année. »

Le député fédéral libéral de Saint-Boniface, Raymond Simard, estime en revanche que son parti est prêt pour une élection. « Personne n'en veut, admet-il. Mais on ne va pas laisser les conservateurs tout faire. S'il le fallait, notre chef intérimaire, Bill Graham, saurait mener une campagne. La question des garderies pourrait bien être celle où il faudra mettre le pied à terre. »

Raymond Simard estime que les priorités fédérales peuvent faire du tort d'autres façons aux communautés francophones.

Archives La Liberté

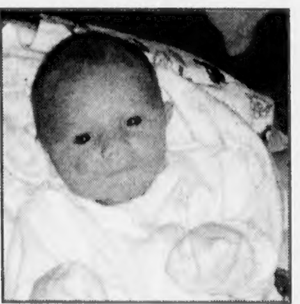
Stephen Harper : un leader qui peut se permettre de diriger avec une poigne de fer?

« L'accent a été mis, bien entendu, sur les promesses électorales, observe-t-il. Mais un gouvernement se doit d'être à l'écoute des Canadiens. Où étaient les autres sujets prioritaires des électeurs? La francophonie, les langues officielles, on n'en parle pas. Et on ignore d'autres questions lourdes de conséquence pour les francophones : le développement économique régional, la littéracie, la culture et les arts. Pas un mot là-dessus dans le discours. »

Et pas un mot du conservateur principal de la province, le ministre de la Justice Vic Toews, trop occupé pour s'entretenir avec *La Liberté*. « Que faut-il penser de tout ça?, lance Daniel Boucher. C'est le silence des conservateurs qui inquiète. Et c'est pour cela que la SFM veut rencontrer la nouvelle ministre de la Francophonie, Josée Verner, dès que possible. »

Le ministre provincial des Finances, Greg Selinger, qui est également en charge des Services en langue française, tient à préciser qu'il veut s'entretenir avec ses homologues fédéraux avant de tirer des conclusions.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle **André Paul Martin**. Je suis né le 11 mars 2006. Mes parents sont Benoist et Cindy (Kostur) Martin de Winnipeg (Saint-Boniface).

Mes grands-parents sont feu André Martin, Marie Benoist et François Gallays de Gatineau (Québec), et June Kostur de Winnipeg.

J'ai aussi une arrière-grand-mère, Theresa Lotz, et une arrière-arrière-grand-mère, Christine Sessan. Mon parrain et ma marraine sont Roman Kostur de Maple Ridge (Colombie-Britannique) et Michèle Dubois de Winnipeg.

Des Métis spoliés

La cause des Métis devant les tribunaux fera couler beaucoup d'encre et pourrait fort bien se rendre à la Cour suprême. Occasion rêvée de revoir l'histoire unique de cette nation mal-aimée.

Sylviane LANTHIER

En 1870, lors de l'entrée du Manitoba dans la fédération canadienne, les Métis formaient 83 % de la population, soit 10 000 des 12 000 habitants. Ils sont alors majoritairement francophones et catholiques. Avec Louis Riel, ils ont mené une résistance et conduit des négociations avec Ottawa pour la création du Manitoba. Cette province qui devait respecter les droits des francophones et des Métis était un modèle de coopération multiculturelle avant l'heure… sur papier.

En 1886, les Métis ne représentaient plus que 7 % de la population manitobaine. Entre-temps, ils avaient été dispersés, spoliés, privés de leurs droits sur les terres qui leur avaient été promises.

Devant la cour

C'est en tout cas la thèse qu'ils défendent devant la cour, dans une cause qui a été déposée en 1981 et qui commence tout juste à être entendue par le tribunal. Au cours de ce procès qui s'annonce long, la Fédération des Métis du Manitoba (FMM) tentera de démontrer que les promesses contenues dans la Loi du Manitoba n'ont pas été tenues, et que les terres qui devaient être les leurs et celles de leurs descendants ne l'ont jamais été.

Les Métis tentent ainsi d'obtenir des compensations financières, une parcelle de terrain sur laquelle fonder une véritable nation métisse, et une pleine reconnaissance de leur existence.

Les avocats des gouvernements fédéral et provincial tenteront, entre autres, de démontrer que les Métis ont obtenu les terres promises en 1870.

Quelque 20 000 documents en preuve seront déposés au cours du procès; une manne pour les historiens et observateurs qui suivront ces débats.

L'histoire d'une injustice

Mais d'ores et déjà, pour l'anthropologue et professeur titulaire de la chaire de recherche sur l'identité métisse au Collège universitaire de Saint-Boniface, il ne fait pas de doute que les Métis ont été spoliés.

« La Cour suprême, dans un jugement de 1990, a déjà reconnu que le gouvernement n'avait pas respecté ses engagements, rappelle Denis Gagnon. C'est pourquoi aujourd'hui les Métis disent ne pas avoir cédé leur terre. Il y a eu injustice, c'est aujourd'hui chose admise chez les historiens. Même Flanagan (1) va reconnaître que les Métis ont été victimes d'injustice. »

Les articles 31 et 32 de la Loi du Manitoba garantissent aux Métis qu'ils auront droit à leur langue, leurs écoles, aux terres qu'ils ont déjà colonisées, aux terres communales ainsi qu'à 1,4 million d'acres destinées à leurs descendants.

« Les historiens ont longtemps dépeint les Métis comme des chasseurs de bison et des nomades. En fait, en 1850, les meilleures terres étaient déjà occupées et cultivées par les Métis, affirme Denis Gagnon. La Terre de Rupert qui appartenait à la Compagnie de la Baie d'Hudson a été ouverte à la colonisation en 1857 sans tenir compte de leur présence. »

Des terres sont aussi accordées à des colons, en majorité des Orangistes de l'Ontario reconnus pour leur racisme à l'égard des Canadiens français. « Ça inquiète les Métis, et c'est ça qui mène à la résistance de 1869 », résume Denis Gagnon.

Louis Riel crée le gouvernement provisoire et envoie Mgr Ritchot à Ottawa, où ce dernier négociera avec John A. MacDonald la création du Manitoba. « La loi de 1870 est vue comme un traité par Louis Riel. Mais elle ne sera pas respectée », affirme Denis Gagnon.

La loi accorde au gouvernement la charge de répartir les terres aux Métis. « Mais il y aura des pots-de-vin, de la fraude et dix ans de retard dans la distribution des terres, résume Denis Gagnon. Les colons seront favorisés aux dépends des Métis. Il y aura des violences faites aux Métis. On les repousse à l'extérieur des colonies. »

L'Ontario de l'époque avait déjà comme voisin un territoire francophone et se souvenait de la révolte des Patriotes de 1837-38. « L'Ontario ne voulait pas être prise en étau entre deux provinces francophones, soutient Denis Gagnon. Cela explique pourquoi des colons orangistes sont venus. Ils voulaient empêcher les Métis de former une nation. »

On propose donc aux Métis des terrains dispersés, souvent dans des régions éloignées des lieux de leur commerce. Des Métis signent la vente de leur parcelle pour une bouchée de



Archives La Liberté

Denis Gagnon, titulaire de la chaire de recherche sur l'identité métisse.

pain Les terres font ensuite l'objet de spéculations, enrichissant des commerçants anglophones acoquinés avec la justice. Cette époque est celle qui voit diminuer le pouvoir politique des Métis. En 1880 ils sont pratiquement absents du palais législatif. « Alors qu'en 1871, on pouvait s'inscrire comme Autochtones, Blancs ou Métis, en 1873 on ne peut plus s'inscrire que comme Autochtones ou Blancs, indique Denis Gagnon. Les Métis devront choisir entre ces deux identités et beaucoup partiront pour la Saskatchewan et l'Alberta. »

Il faudra moins de 15 ans au Manitoba pour disperser tout un peuple. Et, fait ironique, si le gouvernement fédéral « va reconnaître les Métis comme un des peuples autochtones » dans la constitution de 1982, Denis Gagnon soulève que « le ministère des Affaires indiennes, lui, ne les a toujours pas reconnus et ne leur accorde pas de financement en tant qu'Autochtones. »

Sur le cas des Métis, dit-il, « le gouvernement ne bouge pas. C'est ce qui explique que tous les cas sont réglés devant les tribunaux. »

(1) Auteur de Métis Lands in Manitoba paru en 1991, Thomas Flanagan soutenait dans ce livre que la distribution des terres aux Métis a été faite de manière adéquate selon les normes de l'époque.



PÂQUES

Fleurs, chocolat et sirop d'érable

Pâques est signe de renouveau : les bourgeons se préparent à éclore, la caresse du vent se fait plus douce et les couleurs foisonnent à profusion… dans les boutiques de chocolats et de fleurs!

Jennyfer COLLIN

« Pâques est une saison très occupée pour la chocolaterie; la deuxième après Noël! », observe le propriétaire de A Chocolate Affair, Tom Scott. Plus occupée que la Saint-Valentin? « C'est que, à la Saint-Valentin, commente-t-il, les gens achètent généralement pour une seule personne. À Pâques, ils achètent du chocolat pour les enfants, les neveux et nièces, mais aussi pour les parents et les grands-parents. »

Les lapins et cocos de Pâques restent donc très populaires. Cependant, Tom Scott note que les gens demandent de plus en plus des chocolats plus personnalisés et représentatifs de la personne à qui est destiné le succulent cadeau. « Pour les parents accusés de donner toujours des lapins aux enfants, on a un choix de chocolats plus varié », confie-t-il.

Pâques n'est pas seulement une histoire de chocolat; c'est aussi le moment de donner des fleurs, promesses du printemps qui nous revigore depuis quelque temps. « Les gens aiment les fleurs aux couleurs éclatantes; quelque chose de frais et de décoratif après un long hiver », explique la fleuriste et propriétaire de Labelle's florist, Connie van Reenen. Ainsi les tulipes, les lys de Pâques, les chatons de saule de même que les rameaux sont très populaires.

Une fête d'abondance

Symbole de la résurrection du Christ et de celle de la nature, Pâques est l'occasion propice pour célébrer le renouveau et l'abondance. D'ailleurs, la coutume d'offrir des œufs aux premiers jours du printemps vient d'aussi loin que l'Antiquité. Comme les œufs représentent la fécondité et le renouveau, il est tout indiqué d'offrir ce porte-bonheur au moment où la nature s'éveille.

La symbolique des œufs démontre une signification additionnelle dans la chrétienté. En effet, dans une période plus austère, l'Église interdisait de consommer les œufs pendant le carême. On amassait donc les œufs et les conservait jusqu'à Pâques où, pour écouler la grande provision d'œufs, on les donnait en cadeau. Le fait de les colorer rendait le geste plus festif et plus personnalisé.

Au Canada, outre le chocolat, les produits de l'érable viennent s'ajouter aux réjouissances pascales. Autrefois, on attribuait même des vertus curatives à la sève de l'érable, comme c'était le cas pour l'eau de Pâques.



photo : Jennyfer Collin
« Pâques est une saison très occupée pour la chocolaterie : la deuxième après Noël! », observe le propriétaire de A Chocolate Affair, Tom Scott.


photo : Jennyfer Collin
Les fleurs aux couleurs éclatantes apportent fraîcheur et espoir de renaissance durant le temps de Pâques.

Ce sont les Amérindiens qui ont transmis leurs connaissances techniques de la transformation de l'eau d'érable et leur savoir entourant ses bienfaits. On croyait, entre autres, que les remèdes à base d'eau d'érable soulageaient les maux d'estomac, de cœur, de poitrine et de gorge et même le rhume.

Les valeurs nutritives du sirop d'érable sont maintenant connues : c'est un édulcorant pur et naturel contenant des oligo-éléments essentiels à une saine alimentation tels que le potassium, le magnésium, le pnosphore, le fer, le zinc et le calcium.

Pâques, fête du printemps et de la guérison? À coup sûr!



Sortir...

Chasse aux cocos



Le centre Fort Whyte invite les familles à une chasse aux œufs de Pâques le 16 avril de midi à 14 h. Promenez-vous dans les sentiers pour trouver les cocos colorés que le lapin de Pâques a cachés dans la forêt. Entrée : 5 $ (adultes), 4 $ (aînés), 3 $ (étudiants et enfants), gratuit pour les moins de 3 ans et les membres. Renseignements : 989-8364 ou www.fortwhyte.org.

Lapin de Pâques



Jusqu'au 16 avril, le Musée de Saint-Boniface organise une activité familiale sur le thème de Pâques. ***Sur les traces de lapin 2006*** est une chasse au trésor pour tous les groupes d'âge : 3 à 5 ans, 6 à 10 ans et adultes. L'activité a lieu de midi à 16 h. Entrée : gratuite pour les moins de 5 ans et pour les adultes, 5 $ pour les 5 ans et plus. Renseignements : 237-4500.

Peindre l'injustice



Le peintre d'origine nigériane Yisa Akinbolaji expose quelques-unes de ses toiles à la Galerie du Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 14 mai. ***La danse de l'injustice*** regroupe des peintures qui évoquent la danse, l'espoir et les défis de la vie. Le peintre avoue utiliser son art non seulement dans un but esthétique, mais aussi pour transmettre un message aux gouvernements concernant l'injustice dans le monde. Renseignements : www.yisatheartist.com.

Musique en toute intimité



L'Orchestre de chambre du Manitoba présente ***Chamber Night*** le 12 avril à 19 h 30 à l'église Westminster de Maryland. Le concert réunit des pièces des compositeurs Schumann et Haydn. Pour l'occasion, le pianiste Alexander Tselyakov, de Brandon, sera l'invité d'honneur qui accompagnera les musiciens de l'orchestre. Entrée : 23 $ (adultes), 21 $ (aînés), 7 $ (étudiants). Billets : dans les librairies McNally Robinson, sur www.ticketmaster.com ou au 783-7377.

MUSIQUE

Ambiance feutrée

Le duo jazz OneUpOneDown lance son tout premier disque *Preface* lors d'une tournée à Toronto, Winnipeg et Montréal.

Jennyfer COLLIN

Originaires de Winnipeg, le saxophoniste Cameron Wallis et le pianiste Paul Shrofel partagent une grande amitié et un parcours musical depuis une dizaine d'années. « On s'est rencontrés dans la fanfare de Garden City à Winnipeg. C'est là qu'on a commencé à jouer ensemble », explique Cameron Wallis. Par la suite, ils ont déménagé à Montréal pour poursuivre leurs études à l'Université McGill.

Les deux musiciens en sont arrivés à fonder leur duo de musique jazz, OneUpOneDown. Le nom du groupe vient de la chanson éponyme du saxophoniste John Coltrane. « J'ai bien aimé cette chanson au secondaire », se souvient Cameron Wallis. Il ajoute que d'avoir choisi le nom d'une pièce jazz pour leur duo correspond d'ailleurs tout à fait à leur vision artistique.

Maintenant, OneUpOneDown lance son tout premier disque de musique jazz instrumentale, *Preface*. (1) L'album contient neuf compositions originales. « C'est une musique très douce, pas des balades mais des pièces vraiment relaxantes, explique Cameron Wallis. C'est du jazz moderne, mais pas fort ni agressif. »

Le saxophoniste ajoute que la musique crée une ambiance instrumentale qui apportera quelque chose de différent pour tout le monde. « C'est différent de beaucoup d'albums de jazz qui ont été enregistrés. »

Les deux compositeurs se sont inspirés de leurs expériences de vie pour créer les pièces de l'album. « C'est une musique très personnelle et un mélange de compositions des cinq dernières années. Les expériences de vie aident à créer un sens, à décrire une histoire et à produire une continuité sur le disque », note le saxophoniste.

Collaborations

Comme « il est difficile de gagner sa vie avec un seul projet », Cameron Wallis souligne que lui et Paul Shrofel collaborent aussi avec d'autres artistes. Ensemble, les deux musiciens jouent régulièrement avec la chanteuse torontoise Sophie Milman. Cameron Wallis, lui, a participé à l'enregistrement de l'album live *Exit* du chanteur Jean Leloup. Il a aussi collaboré avec la contrebassiste Karine Chapdelaine, avec le big band de l'Université McGill et, lorsqu'il habitait à Winnipeg, avec quelques ensembles folkloriques ukrainiens et juifs entre autres.

Quant à Paul Shrofel, il s'est bâti une belle réputation de compositeur dans le domaine des logiciels et de la musique de film. Il a aussi composé cinq pièces pour le Musée du Manitoba.

Photo : Gracieuseté Cameron Wallis

Le saxophoniste Cameron Wallis et le pianiste Paul Shrofel promettent un premier disque jazz teinté de douceur.

(1) Le lancement du disque Preface se tient au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg le 13 avril à 20 h. L'entrée est de 10 $, 20 $ avec l'achat du disque. Pour vous procurer des billets, composez le 633-7372. Pour plus de renseignements sur le duo, consultez le site Internet www.oneuponedown.ca.

POÉSIE

Autobus poétiques

Un court poème de l'auteur Laurent Poliquin a été sélectionné dans la cuvée 2006 du projet Poetry in Motion de la Manitoba Writer's Guild. Le projet permet l'affichage de huit poèmes dans les autobus de la Ville de Winnipeg durant le printemps.

La directrice exécutive de la Manitoba Writer's Guild, Robyn Maharaj, mentionne que c'est la première fois qu'un poème francophone est choisi. Le texte de Laurent Poliquin sera affiché dans sa version originale française et en anglais.

« J'ai déjà publié dans le métro de Montréal l'an dernier, raconte le poète Laurent Poliquin. C'est une façon originale de rejoindre un nouveau public et de combattre par la beauté des mots, la morosité du transport en commun. »

Une lecture publique des huit poèmes aura lieu de 14 h à 16 h le 23 avril, Journée internationale du livre, à la Fourche. Les poèmes seront affichés dans les autobus dès le 23 avril.

J.C.

ALLIANCE FRANÇAISE

Publicités de la francophonie

L'Alliance française du Manitoba vous invite à une ***Nuit des Publivores*** le 20 avril à 18 h au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Cet événement international, initié en Europe, en est à sa 26e édition.

Le film présente des publicités qui symbolisent la francophonie sous différents angles. « Ce sont les publicités les plus marquantes, les plus originales, marginales, amusantes mais aussi les plus dures », explique la coordonnatrice du projet à l'Alliance française du Manitoba, Marlene Roullier.

L'édition présentée au CUSB représente toutefois un condensé de ce qui est présenté en Europe, où les spectateurs assistent à six heures de publicités durant toute une nuit.

« Ça dure environ 1 h 30, avec un intermède d'improvisation où le public est amené à participer », précise Marlene Roullier.

L'entrée est de 3 $ et gratuite pour les étudiants et les membres de l'Alliance française. Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site Internet www.publivores.com ou communiquez avec l'Alliance française au 477-1515.

J.C.

Le Journal des jeunes

Vol. 17, nº 8
Saint-Boniface (MB)
AVRIL 2006

L'ACTUALITÉ AU CANADA



Oui au kirpan

C'est une décision qui a soulevé des passions. À la Cour suprême, les huit juges ont rendu en mars un jugement unanime dans l'affaire du port du kirpan. La Cour a accordé au jeune Gurbaj Singh Multani le droit de porter le kirpan à l'école. Ce droit s'accompagne cependant de restrictions pour des raisons de sécurité.

Gurbaj Singh Multani est de religion sikhe; sa religion lui demande de porter en tout temps le kirpan – petit poignard qui a une valeur symbolique religieuse.

Il y a quatre ans, alors que Gurbaj Singh Multani était âgé de 12 ans, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois, à Montréal, avait décidé de lui refuser le droit de porter ce petit couteau sur lui à l'école.

Un jugement de la Cour d'appel du Québec avait donné raison à la Commission scolaire. Pour les juges de la Cour suprême cependant, il n'est pas raisonnable d'empêcher absolument le port du kirpan. Et l'accepter, même avec conditions, démontre que la société canadienne accorde de l'importance à la protection de la liberté de religion et au respect des minorités.

Selon les juges, le procès n'a pas permis de démontrer que le port du kirpan par Gurbaj Singh Multani pouvait représenter un danger et que ce danger potentiel justifiait qu'on limite sa liberté de religion. Gurbaj Singh Multani n'a jamais eu un comportement agressif ou violent.

En outre, les juges mentionnent qu'il existe d'autres objets pouvant être dangereux à l'école, comme des bâtons de baseball ou des ciseaux.

La Commission scolaire Marguerite-Bourgeois se conformera au jugement et prévoit définir les lignes directrices que les parents d'élèves sikhs pourront suivre.

Le port du kirpan est accepté dans des commissions scolaires en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta. Il est toutefois refusé dans les cours de justice et les avions, pour des raisons de sécurité.



Otages et prisonniers canadiens



Détenus en Irak depuis plus de 100 jours, les Canadiens James Loney et Harmeet Sooden ont enfin été libérés le 23 mars grâce à une opération de la Force multinationale.

James Loney, 41 ans, et Harmeet Sooden, 33 ans, étaient à Bagdad en mission pour le compte de l'organisation pacifiste Christian Peacemaker Teams. Ils ont été enlevés le 26 novembre 2005 avec deux autres missionnaires, le Britannique Norman Kember, 75 ans, et l'Américain Tom Fox, âgé de 54 ans.

Norman Kember a été libéré en même temps que les Canadiens. Mais Tom Fox n'a pas eu cette chance : son corps avait été retrouvé sans vie le 10 mars à Bagdad.

Les deux Canadiens et le Britannique ont été libérés par un commando des forces de la coalition, qui les ont trouvés dans une maison de Bagdad. Leurs ravisseurs disent appartenir aux Brigades des épées de la vengeance; ils avaient disparu quand le commando est arrivé sur place. Les trois ex-détenus sont depuis rentrés chez eux et ont pu retrouver leurs familles et amis.

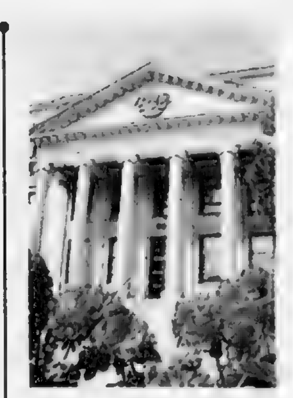
En Biélorussie

Un autre Canadien a été retenu prisonnier à l'étranger. Il s'agit cette fois de Frédérick Lavoie, un jeune journaliste du Québec qui était en Biélorussie pour y couvrir les élections qui ont eu lieu le 19 mars. Le scrutin a suscité des manifestations et Frédérick Lavoie se trouvait sur la place d'Octobre, à Minsk, le 24 mars, où il a été arrêté avec des manifestants par les autorités policières.

Il a été condamné à 15 jours de prison à la suite d'un procès qui s'est déroulé extrêmement rapidement.

Dans les jours qui ont suivi, le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, a demandé la libération immédiate de Frédérick Lavoie, tout comme l'a fait sa famille, qui a souligné que le journaliste ne faisait rien de mal, et rien d'autre que son métier.

Le Canada a également condamné l'atteinte aux principes démocratiques lors des élections du 19 mars et fait savoir qu'il adoptait des mesures de représailles pour dénoncer la répression en Biélorussie et l'incarcération de Frédérick Lavoie.



Pour une université bilingue

À l'Université d'Ottawa, des étudiants réclament une nouvelle politique sur le bilinguisme, pour donner une meilleure place au français.

Le 2 avril, un groupe d'étudiants s'apprête à déposer une pétition lors de la réunion du sénat de l'université. Cette pétition contient près de 1 500 signatures. Les étudiants demandent à la direction d'améliorer la place de la langue française.

Les étudiants devaient aussi rencontrer le recteur, Gilles Patry, le 29 mars. Les étudiants disent vouloir un débat public sur la question du bilinguisme.



Bon guide?

Le Guide alimentaire canadien est en pleine révision. Une révision qui fait l'objet de nombreuses critiques!

Le Guide alimentaire actuel date de 1992; il recommande à la population une façon de s'alimenter censée être bonne pour la santé, en indiquant le nombre de portions de fruits, légumes, viandes et produits laitiers qu'il faut consommer dans une journée.

Des spécialistes s'étonnent : la révision suggère de consommer moins de fruits et légumes et plus de viande. Le guide n'insisterait pas assez sur la consommation d'huile polyinsaturée et de grains entiers, et manquerait de clarté sur la consommation de sucre. Santé Canada dit que le nouveau guide n'est pas terminé. Il y aura encore des correctifs avant sa publication.



Le coroner rectifie les faits

L'affaire du « baiser aux arachides » a fait le tour du monde : même *Le Journal des jeunes* avait parlé de cette jeune fille dont on disait qu'elle était morte après avoir embrassé son ami qui venait de manger du beurre d'arachide. Christina Desforges était allergique aux arachides.

En mars, le coroner qui enquête sur son décès, Michel Miron, a démenti cette information. Christina Desforges, qui avait 15 ans au moment de son décès, n'est pas morte en raison de son allergie. Sa mort a été causée par une anorexie cérébrale, c'est-à-dire que son cerveau ne recevait plus suffisamment d'oxygène. Michel Miron n'a pas voulu en dire davantage sur les causes de la mort de la jeune fille.

En classe

Un palmarès du livre

Le 23 avril est la Journée internationale du livre. Avec ta classe, réalisez un palmarès des 10 meilleurs livres que vous avez lus. Faites-nous-le parvenir le 23, à l'adresse administration@la-liberte.mb.ca. Nous en ferons le grand palmarès des lecteurs du Journal!

DOSSIER CHASSE AU PHOQUE

On les appelle le phoque du Groenland et le phoque à cagoule. Ce sont les deux espèces de phoques qui font l'objet d'une chasse commerciale au Canada. En avril, ce sont d'abord les chasseurs des Îles-de-la-Madeleine et de l'Île-du-Prince-Édouard qui partent avec leurs bateaux à la recherche de leurs proies. Suivent ensuite les chasseurs de Terre-Neuve, qui prennent le plus gros des prises. Pour les Inuits, la chasse au phoque est un mode de survie important, et une chasse traditionnelle.

Tous les printemps, depuis longtemps, on montre ces chasseurs du doigt. Des organisations disent que cette chasse est cruelle et que le Canada devrait l'interdire complètement. Les défenseurs des phoques ont-ils raison?

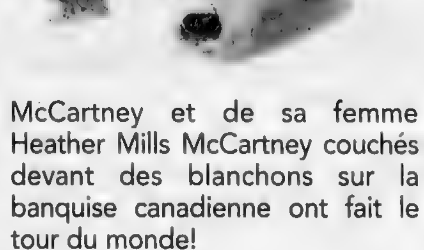
Des effets catastrophiques

Les images des bébés phoques abattus ont enflammé les défenseurs des droits des animaux. Brigitte Bardot, en particulier, s'est lancée dans une guerre contre la chasse aux bébés phoques au début des années 1970. Le mouvement de protestation qui s'est enclenché s'est poursuivi pendant plusieurs années, a pris beaucoup d'ampleur et a porté fruits.

De 1972 à 1982, la chasse au phoque diminue.

En 1972, les États-Unis interdisent l'importation des produits de la chasse au phoque provenant du Canada. En 1983, l'Europe bannit l'importation de certains phoques.
Les défenseurs des phoques peuvent alors crier victoire; ils ont presque réussi à éliminer la chasse complètement.

Une chasse mal aimée



Paul McCartney s'est rendu au large du Saint-Laurent au début de mars pour dénoncer la chasse au phoque qui s'ouvre en avril au Canada. Brigitte Bardot a tenté de rencontrer le premier ministre Stephen Harper, afin de le convaincre d'interdire cette pratique.

Stephen Harper a plutôt réitéré l'importance de la chasse pour le Canada. Cette année, le quota s'élève à 350 000 prises : c'est le maximum d'animaux que les chasseurs pourront abattre, et c'est le quota le plus élevé depuis longtemps.

Ancien membre des fameux Beatles, Paul McCartney est un des musiciens les plus réputés de la planète. Brigitte Bardot est une actrice française qui a eu son heure de gloire au début des années 1960. Quand des vedettes aussi connues défendent une cause sur la place publique, leurs gestes sont toujours très médiatisés. Cette année, les images de Paul McCartney et de sa femme Heather Mills McCartney couchés devant des blanchons sur la banquise canadienne ont fait le tour du monde!

Pourquoi ces vedettes s'intéressent-elles tant au phoque? Pourquoi veulent-elles faire interdire une chasse qui a lieu depuis des millénaires?

Les protestations contre la chasse au phoque ont commencé en 1964. Cette année-là, un document de l'Office national du film du Canada a montré comment cette chasse avait lieu. Les images, reproduites sur les ondes de la télévision de Radio-Canada, étaient très dures. On y voyait des bébés phoques mourir sous les coups de gourdin. Leurs corps sans vie s'étalaient sur une banquise blanche couverte de sang.



ADRESSE :

C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
Sans frais : 1 (800) 523-3355
Courrier électronique :
redaction@journaldesjeunes.ca

ÉQUIPE :

Directrice : **Sylviane Lanthier**
Journaliste : **Prune Vellot**
Graphiste : **Véronique Togneri**
Secrétaire : **Roxanne Bouchard**

NOUVELLE ARTISTIQUE

Musicien politicien?



Musicien provocateur et reconnu pour son excentricité, Ashley MacIsaac affirme vouloir présenter sa candidature dans la course à la direction du Parti libéral du Canada. Originaire du Cap-Breton en Nouvelle-Écosse, le violoneux Ashley MacIsaac est réputé pour avoir mis au goût du jour la musique traditionnelle celtique en lui donnant un côté rock'n roll. Il s'est fait connaître avec la parution de *Hi How Are You Today?* en 1995, mais ce sont ses frasques qui ont fait sa réputation. Il a ainsi montré ses organes génitaux lorsque son kilt s'est soulevé, lors d'une émission de télévision aux États-Unis. À 31 ans, Ashley MacIsaac dit s'être assagi.



Le Canada s'ajuste

Entre 1983 et 1995, la chasse au phoque a presque disparu et les prix se sont effondrés. Pour les chasseurs, l'effort n'en vaut plus la peine. Environ 52 000 phoques par année sont chassés.

Puis, en 1996 la chasse reprend.

C'est que depuis 1964, le gouvernement canadien a réagi, à la fois pour mieux connaître cette chasse et mieux l'encadrer. Le gouvernement a établi un système de quotas en 1971, pour déterminer quel serait le maximum d'animaux qu'on pourrait chasser chaque année. Il a créé une commission d'enquête qui a fait des études et des recommandations en 1986. Il a ensuite modifié ses lois et règlements, entre autres pour que la chasse soit moins cruelle pour les animaux. En 1987, il a interdit la chasse au blanchon (bébé phoque qui n'a pas encore mué). Il a aussi adopté en 2003 un plan de gestion responsable de la chasse au phoque.



Bonne ou mauvaise nouvelle?

En 1994, des études américaines indiquent que la population de phoques de l'Atlantique Nord s'est accrue de 30 % depuis 1970, dépassant les cinq millions de bêtes. Les phoques ne sont pas menacés, leur chasse est mieux encadrée par les pays qui la pratiquent : le Canada, la Norvège et la Russie. Et la demande des produits du phoque est de nouveau à la hausse.

Ces facteurs permettent à la chasse au phoque de reprendre de plus belle dès 1995. 2005 a même été une des meilleures années. La valeur de la chasse au phoque du Groenland a dépassé les 16 millions $! En moyenne, les chasseurs canadiens ont obtenu 52 $ pour une peau de phoque, une augmentation de 18 % par rapport à 2004.

Mais les organisations anti-chasse au phoque ont elles aussi repris leur lutte de plus belle. La saison 2006 a donc débuté dans la controverse.

Des retombées économiques

Les Américains et les Européens se demandent parfois pour quelles raisons le Canada s'entête à maintenir une chasse qui ne représente pas une part très imposante dans l'économie du pays. C'est que le Canada reconnaît qu'elle a une valeur très importante pour les populations qui la pratiquent.

La chasse au phoque est en effet pratiquée par des chasseurs qui vivent dans des régions éloignées, où le taux de chômage est très élevé. C'est le cas à Terre-Neuve par exemple. Là-bas, entre 5 000 et 6 000 personnes tirent un revenu de la chasse au phoque. Pendant la période de la chasse, c'est parfois leur seul gagne-pain. Les revenus de cette chasse peuvent représenter de 25 à 35 % de leur revenu annuel. En 1983, quand l'Europe a banni l'importation de certains phoques, le revenu des Inuits du Labrador a baissé du tiers.

Au milieu des années 1990, ce sont aussi les populations de ces régions qui ont été touchées par l'embargo sur la morue. À l'époque, le gouvernement fédéral a dû mettre un terme à la pêche pour permettre aux populations de morue de l'Atlantique de se régénérer. Ottawa a alors subventionné la chasse au phoque dans l'espoir de relancer l'industrie, et aussi pour contrer les effets dévastateurs de l'embargo sur la morue dans des régions où la pêche est un moteur économique.

Selon des données récentes, la chasse au phoque donne aujourd'hui de l'emploi à quelque 10 000 personnes. Ses retombées sont évaluées à près de 20 millions $ par an.

Et si les phoques n'étaient pas si mignons?

Les défenseurs des phoques invoquent plusieurs arguments : c'est une chasse cruelle, disent-ils, on tue des bébés phoques et les populations de phoques pourraient être menacées de disparition.

Le gouvernement canadien affirme que la chasse au bébé phoque est interdite depuis 20 ans. Des études américaines, et d'autres menées par la commission d'enquête de 1986, ont montré que les techniques de chasse sont sans douleur pour les phoques. Elles seraient même moins cruelles que certaines techniques employées dans les abattoirs pour tuer les poulets ou d'autres animaux.

Les phoques ont des têtes mignonnes qui les rendent sympathiques. Si ces animaux étaient moins « jolis », s'en préoccuperait-on autant? Après tout, la morue est en voie de disparition depuis des décennies et suscite beaucoup moins de sympathie! Aux Îles-de-la-Madeleine, on dit que les écologistes devraient plutôt se préoccuper du pluvier siffleur, espèce d'oiseau devenue très rare et qui mériterait beaucoup plus d'efforts pour la sauvegarder.

Un peu d'histoire

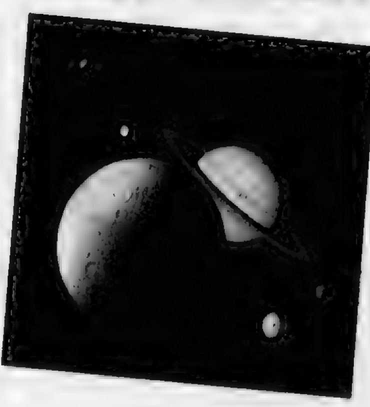
- On chassait le phoque au Canada il y a 3000 ans.
- Jacques Cartier a rapporté avoir vu des Autochtones chasser le phoque dans le golfe du Saint-Laurent.
- Pour les Européens installés dans le Nouveau Monde, la chasse au phoque a joué un rôle important en favorisant l'établissement de colons dans les régions côtières et à Terre-Neuve.
- À la fin des années 1700, l'huile et les peaux de phoque sont en demande en Europe. Se développe alors une chasse commerciale basée à Terre-Neuve, employant aussi constructeurs de bateaux, charpentiers, maîtres-voiliers et raffineurs (qui extraient l'huile du blanc des phoques).



- L'âge d'or de la chasse au phoque : de 1818 à 1862. On chasse plus de 500 000 phoques par an et jusqu'à 740 000 en 1832.
- En 1857, 13 600 personnes dans plus de 370 bateaux vont chasser le phoque.
- La « surchasse » entraîne bientôt une baisse des prises, qui ne dépassent plus les 500 000 têtes, sauf en 1871 et 1876.
- L'ère du pétrole et de l'électricité, à la fin du 19e siècle, porte un coup à l'industrie. L'huile de phoque est moins nécessaire pour s'éclairer.
- La chasse redevient profitable après la Deuxième Guerre mondiale, en raison de la demande d'huile, de fourrure et de cuir. La moyenne annuelle des prises entre 1949 et 1961 est de 310 000 phoques. Selon les scientifiques, la population des phoques du Groenland a peut-être décliné de plus de 50 % entre 1950 et 1970.
- Entre 1970 et 1994, la population des phoques s'est accrue de 30 %.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Vapeurs d'eau sur Encélade



Surprise dans le monde scientifique : il y a de l'eau sur un satellite de Saturne. C'est ce que la revue *Science* a révélé dans son édition du mois de mars. Le satellite en question se nomme Encélade. On a longtemps cru qu'il était glacé; mais son pôle sud, en tout cas, serait plus chaud que prévu. Des images prises en haute résolution par la sonde américaine Cassini ont confirmé que des geysers situés sur son pôle sud crachaient des jets d'eau glacée et des panaches de vapeur d'eau géants. Cela pourrait signifier que des formes de vie, même primitives, sont possibles sur cet astre qui est l'objet le plus brillant du système solaire. La présence d'eau a aussi été détectée sur la planète Mars et les lunes glacées de Jupiter.

NOUVELLE SPORTIVE

Cindy a de la classe!



C'est la reine du patinage de vitesse! À 26 ans, la Canadienne Cindy Klassen a connu une saison hors pair en patinage de vitesse. Sacrée reine des Jeux de Turin, elle a obtenu cinq médailles aux Jeux olympiques 2006 : une médaille d'or, deux d'argent et deux de bronze. Elle a ensuite participé aux Championnats mondiaux, où elle a pris la première place au classement général. Et pour clôturer la saison à Calgary, elle a battu sa propre marque mondiale, réalisée la veille au 1 000 m, en obtenant un temps de 1 min 13 s 11/100 en patinage de vitesse longue piste. Elle s'est par la suite rendue à Winnipeg, et sa ville natale l'a accueillie en véritable héroïne.

L'ACTUALITÉ

DANS LE MONDE

Le procès Zacarias Moussaoui

Le procès de Zacarias Moussaoui a débuté en mars au tribunal d'Alexandria en Virginie. Ce Français de 37 ans, formé au djihad islamique à Londres et en Afghanistan, a été arrêté le 16 août 2001 à Minneapolis pour défaut de visa. Il est accusé de ne pas avoir livré certaines informations qui, à ce moment-là, auraient permis au FBI d'éviter les attentats du 11 septembre 2001 à New-York et Washington.

Zacarias Moussaoui a décidé de plaider coupable. Il est possible qu'il soit condamné à mort ou à la prison à perpétuité pour sa complicité avec les terroristes. C'est aujourd'hui le seul procès aux États-Unis concernant les attentats du 11 septembre. Les véritables responsables, Ramzi Ben Al Shaïba et Khaled Cheikh Mohamed, considérés respectivement comme l'organisateur et le cerveau de l'attaque terroriste, ne sont pas jugés.

Pour assurer la défense de Zacarias Moussaoui, ses avocats veulent montrer que le FBI disposait d'éléments suffisants pour éviter les attentats du World Trade Center et de la Maison Blanche. Les forces de police ont d'ailleurs reconnu au début du procès que des terroristes s'entraînaient sur le territoire américain et que certains dirigeants d'Al-Qaïda étaient traqués par les États-Unis entre 1996 et 1998.

Par ailleurs, la juge fédérale Léonie Brinkema a supprimé toute une partie du dossier de l'accusation, après qu'une avocate de l'Agence de sécurité des transports, Clara Martin, ait bafoué les droits de la défense. Cette dernière a en effet tenté d'influencer certains témoins, en leur envoyant des courriels qui comprenaient des arguments de la défense et des comptes-rendus d'audience. Une telle démarche est interdite.

Après cet événement, le procès n'a pas été annulé, contrairement à ce qui était demandé par la défense et qui aurait automatiquement condamné Zacarias Moussaoui à la prison à vie. Toutefois, l'accusation a perdu beaucoup de crédibilité et va devoir redoubler d'efforts pour combler le vide laissé par le retrait du dossier concernant l'aviation : témoins, pièces à convictions, preuves.

La mort de Milosevic



Slobodan Milosevic est décédé d'une crise cardiaque le samedi 11 mars, dans sa cellule de prison. Depuis 2002, cet ancien dirigeant de la Serbie était jugé pour crimes de guerre, génocide et crime contre l'humanité à l'encontre des Croates, des Bosniaques et des Kosovars. Son procès se déroulait devant le Tribunal pénal international de La Haye, aux Pays-Bas. Sa mort a entraîné la suspension du procès, privant les victimes d'un jugement.

Slobodan Milosevic devient le président de la Serbie en 1990. Son rêve est alors de former un seul et grand État regroupant toutes les républiques qui formaient la Yougoslavie après la Deuxième Guerre mondiale. Ces républiques étaient : la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Serbie, la Slovénie, la Macédoine et le Monténégro.

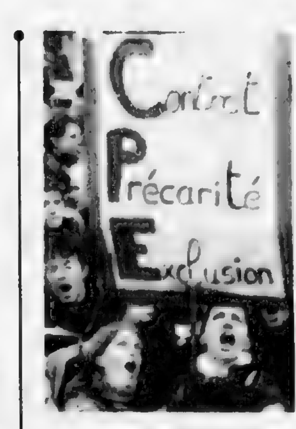
Après l'éclatement de l'URSS, Milosevic s'allie au Monténégro pour former une fédération. De leur côté, la Slovénie et la Croatie déclarent leur indépendance. Mécontent, Slobodan Milosevic y envoie l'armée. La Slovénie parvient à échapper à Belgrade, qui cependant annexe la Bosnie-Herzégovine.

Commence alors un vrai « nettoyage ethnique ». Les tueries se multiplient, les ruines s'amoncellent et des millions de personnes se retrouvent sur les routes. En Bosnie-Herzégovine, le siège de Sarajevo (10 000 morts) et le massacre de Srebrenica (7 000 musulmans exécutés) sont des symboles de l'horreur qui règne en Yougoslavie. Les casques bleus de l'ONU sont sur le terrain, mais ne peuvent agir sans l'accord de la communauté internationale.

En 1995, des pays comme la France et les États-Unis se décident à intervenir. Trop tard. À Belgrade, Slobodan Milosevic masque sa responsabilité et s'impose comme l'homme capable de ramener la région à la paix. Trois ans plus tard cependant, il s'en prend à la population albanaise du Kosovo. Mais les forces de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) interviennent en 1999 et le Tribunal international de La Haye inculpe le président serbe.

Slobodan Milosevic est considéré comme le principal responsable de ces dix années de guerre. Son procès devait libérer la population serbe de la responsabilité collective qui pèse sur elle. Seules les arrestations du commandant militaire bosno-serbe, Ratko Mladic, et du chef bosno-serbe, Radovan Karadzic, pourront désormais relancer le processus des accusations et des sanctions.

Les étudiants français manifestent



Une fois de plus, le gouvernement français est aux prises avec la jeunesse. Après avoir été confronté cet automne à la misère des banlieues, le voilà engagé dans un bras de fer contre les étudiants et lycéens. Les jeunes manifestent dans l'espoir que le premier ministre, Dominique de Villepin, retire son projet de loi sur le Contrat première embauche (CPE). Le CPE permet aux petites entreprises d'embaucher des travailleurs de moins de 26 ans pour une période d'essai de deux ans, au cours de laquelle ils peuvent être licenciés sans motif, à tout moment. Les étudiants estiment que ce type de contrat est contraire au Code du travail et risque de les plonger dans la précarité. Les jeunes Français sont fortement touchés par le chômage et trouvent difficilement des emplois stables.

Le droit à l'avortement menacé



Le gouverneur républicain du Dakota du Sud, Mike Rounds, a signé une loi interdisant l'avortement à partir du 1er juillet 2006, sauf dans les cas d'inceste ou de viol. La vente de contraception d'urgence sera illégale. La loi prévoit une peine de cinq ans de prison et 5 700 $ d'amende pour les médecins opérant des avortements. Toutefois, la seule clinique pratiquant des avortements dans cet État est aux mains du Planning familial, qui a déposé un recours en justice contre cette loi. On pense que le tribunal devrait demander l'annulation du texte de loi, parce qu'il est contraire à la décision de la Cour Suprême de 1973 qui a reconnu le droit à l'avortement dans l'affaire « Roe vs Wade ». Les militants anti-avortement espèrent au contraire que ce sera l'occasion de remettre en cause cet arrêt fédéral.

Le Liberia a une présidente



L'élection d'Ellen Johnson Sirleaf à la présidence du Liberia redonne un peu d'espoir à ce pays ravagé par la guerre civile. Celle qu'on surnomme « la dame de fer » a rencontré son homologue nigérian Olusegun Obasanjo. Lors de leur entrevue, il a été question de l'extradition de l'ancien président libérien, Charles Taylor, inculpé de crime contre l'humanité par le Tribunal spécial du Sierra Léone (TSSL). Le Nigeria refusait de le livrer à Monrovia (capitale du Liberia), tant que la démocratie n'y était pas rétablie. D'une manière générale, il semble que les sanctions internationales contre le Liberia vont aujourd'hui pouvoir cesser et que les aides à la reconstruction vont pouvoir affluer.



Dernier hommage au cheval Brigadier



Début mars, la police de Toronto a rendu un dernier hommage au cheval de patrouille Brigadier, décédé dans l'exercice de ses fonctions. Le destrier a dû être abattu après avoir heurté une voiture. Les obsèques du célèbre animal ont attiré un millier de personnes. La cérémonie qui devait se dérouler au cimetière municipal, a dû être déplacée dans une enceinte plus grande.

Le droit de ne pas être père



Aux États-Unis, le Centre national de l'homme revendique le droit de ne pas être père, au même titre que les femmes disposent du droit à l'avortement. Pour cela, l'association fondée en 1987 est prête à s'engager dans une procédure judiciaire. Elle s'est emparée de l'affaire Matt Dubay. Ce jeune technicien en informatique refuse de payer une pension alimentaire pour un enfant qu'il n'a pas désiré.

Brillante même morte de soif

À Singapour, les étudiants de l'École polytechnique et de l'Université technologique de Nanyang ont mis au point une plante qui s'illumine quand elle a soif. Ils ont introduit dans le végétal un gène de méduse qui produit une lumière verte lorsqu'elle est déshydratée. Un capteur optique est cependant nécessaire, car la fluorescence n'est pas visible à l'œil nu. Cette invention devrait permettre aux agriculteurs chinois d'améliorer l'irrigation de leur culture.

Un chaud hiver



Le Canada, réputé pour être l'un des pays les plus froids, vient de connaître un de ses hivers les plus doux. Environnement Canada, qui établit des statistiques météorologiques depuis 1948, a enregistré des températures supérieures de 3,9°C en moyenne par rapport aux normales saisonnières. Certaines provinces comme l'Alberta ou les Territoires du Nord-Ouest ont même enregistré des records de 6°C.

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ

CENTRE D'INFORMATION

Île-des-Chênes

- ✔ 21 avril • ***Danse du Bon vieux temps*** • 9 $ • 20 h à 23 h 30 • Centre récréatif / 414, rue Main • info. : Lucien ou Judy, 878-3352.

La Broquerie

- ✔ 11 avril au 30 mai • ***Activité physique pour les 55+*** • animatrice : Louise Balcaen • les mardis • 2 $ à l'avance ou 3 $ à la porte • 11 h à 12 h • Club de l'Amitié • inscription : Aimé, 424-5148 ou Louis, 424-5434.
- ✔ 14 avril • ***Diner de jeûne*** • en solidarité avec les pauvres • Vendredi Saint • vidéo et présentation sur le travail de Développement et Paix • 12 h • Centre de l'Amitié • info. : Jeanne, 424-5311 ou Louis, 424-5434.
- ✔ 26 avril • ***Réunion annuelle du Comité culturel*** • mini spectacle, un goûter et dévoilement officiel du plancher de danse • reconnaissance des anciens membres du comité, à l'occasion du 20e anniversaire de l'ACFM • 19 h 30 • local 126 de l'École Saint-Joachim • info. : Line, 424-5082.

Lorette

- ✔ 14 avril • ***Pièce bilingue de la Passion de notre Seigneur Jésus Christ*** • Sel et Lumière / Ministère jeunesse de Notre-Dame-de-Lorette • coût : don libre • 19 h 30 • paroisse Notre-Dame-de-Lorette.
- ✔ 27 avril • ***Les Chouettes de Lorette Inc.*** • soirée portes ouvertes et inscription • 18 h 30 à 19 h 30 • prématernelle française et de francisation pour les enfants de 3 et 4 ans • frais d'inscription : 20 $ • frais par session : 7 $ • École Lagimodière / classe de la prématernelle • info. : 878-2110.

Notre-Dame-de-Lourdes

- ✔ 22 avril • ***Méli-mélo*** • soirée bilingue de divertissement au profit du Centre de bien-être de Lourdes • adultes : 25 $; 17 ans et moins : 10 $ • billets : Caisse populaire de Lourdes, 248-2332 • reçu d'impôts : 15 $ (adultes) • 20 h • Salle du Centenaire.
- ✔ 26 avril • ***L'heure du conte*** • CRÉE • 11 h • Bibliothèque Père-Champagne • info. : Véronique, 248-2536.

Portage-la-Prairie

- ✔ 4 au 6 août • 120e anniversaire de l'arrivée des Labelle (Ovila et Xélaphat) au Manitoba • 125e anniversaire de l'arrivée des Bellemare à Saint-Jean-Baptiste • info. : Carmelle, 253-4344.

Saint-Boniface

- ✔ 18 avril • ***Session d'info - Lutte de pouvoir*** • Pluri-elles • sujets : augmenter la volonté de collaboration de votre enfant, avoir une bonne relation avec votre enfant, diminuer l'intensité de la lutte de pouvoir • 19 h à 21 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- ✔ 20 avril • ***La nuit des Publivores*** • projection des meilleures publicités de télévision francophone • entrée libre • 18 h • CUSB.
- ✔ 21 avril au 20 juin • ***Exposition de Michel Saint-Hilaire*** • intitulée TRANSITIONS • vernissage : 21 avril à 19 h 30 • entrée libre • Maison des artistes visuels francophones / 219, boulevard Provencher • info. : 237-5964.
- ✔ 22 avril • ***Prêt-à-conter*** • Confectionner des trousses de lectures pour votre communauté • bénévoles requis (personnes âgées, étudiants, groupes d'artisanat, et parents) • dîner compris • 10 h à 15 h • P'tit Bonheur • info. : Saadia, 233-1735.
- ✔ 23 avril • ***Partie de cartes*** • Club Éclipse • coût d'entrée : 3 $ • 19 h 30 • 255, avenue de la Cathédrale.
- ✔ 25 avril • ***Mardi Jazz*** • invités : Jeff Presslaff et Andria brackfeld (flûtiste de New York) • 20 h 30 • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM • info. : 233-8972.
- ✔ 27 avril • ***Dîner Femmes de carrière*** • sujet : Planifier sa carrière en 5 étapes • conférencière : Hélène Massicotte, MBA • 15 $ • R.S.V.P. • 11 h 45 • Pasquale's / 109, rue Marion • info. : Lyse, 231-7063.
- ✔ 28 avril • ***AGA / Guides franco-manitobaines*** • 19 h 30 • 126, rue Marion • info. : 237-6217.
- ✔ 30 avril • ***Festival de la chanson française*** • Alliance chorale Manitoba • 19 h 30 • salle Jean-Paul-Aubry du CCFM.
- ✔ 7 au 12 mai • ***Centenaire de l'École Provencher*** • messe d'ouverture à la Cathédrale, tournoi de golf, thé va-et-vient, BBQ de famille au parc Provencher, défilé dans les rues de Saint-Boniface, Soirée Gala le 12 mai à la Place Fort Garry (billets : 233-0222).

Saint-Claude

- ✔ 23 avril • ***Tricothon des Filles d'Isabelle*** • profits versés aux pompiers • 14 h • Club d'âge d'or.
- ✔ 29 avril • ***Boîte à chansons*** • Comité culturel de Saint-Claude • 20 h à 21 h 30 • Salle communautaire • info. : Mélanie, 379-2596 ou Karine, 379-2919.
- ✔ 30 avril • ***Déjeuner communautaire*** • 11 h à 13 h • Pavillon de Saint-Claude.

Saint-Laurent

- ✔ 19 avril • ***L'heure du conte*** • CRÉE • 18 h 30 • École communautaire Aurèle-Lemoine • info. : Lucille, 646-2044.

Saint-Léon

- ✔ 20 avril • ***AGA de la CDC Lourdéon*** • 19 h 30 • Club Simon Nivon.

Saint-Vital

- ✔ 29 avril • ***Votre avenir après 50 ans... y avez-vous pensé?*** • FAFM • session d'information sur la retraite • inscription avant le 21 avril • gratuit • 10 h à 15 h • Travelodge - 20, avenue Alpine • info. : Paulette, 269-7051.
- ✔ 4 mai • ***Activité de sciences humaines*** • Venez voyager dans le monde et dans le temps • Chacune des classes aborde un différent thème. • gratuit • 18 h 30 à 20 h • École Christine-Lespérance • info. : 255-2081.

Sainte-Agathe

- ✔ 26 avril • ***Jeux du printemps*** • FAFM • whist, cribbage, 500, shuffleboard • 15 $ (inscription, repas et jeu) • 20 $ - urbain (transport inclus) • 9 h 15 à 15 h 30 • 183, chemin Pembina Trail • info. : Gerard, 235-0670 ou 1 800 665-4443.

Sainte-Anne-des-Chênes

- ✔ 20 avril • ***AGA / Le Club Jovial*** • 19 h 30 • salle du Club Jovial / 157, avenue Centrale • info. : Roland, 422-5302.
- ✔ 22 avril • ***Souper Bière, Patates et Steak*** • CCCSA • 13 $ ou 2 billets pour 25 $ • 18 h à 20 h • hôtel • info. : 422-9599 ou 392-6069.

Shilo

- ✔ 27 avril • ***L'heure du conte*** • CRÉE • 15 h 30 • École La Source • info. : Linda, 765-3000 poste 3161.

Winnipeg

- ✔ 30 avril • ***Dimanche gratuit*** • activités du Dimanche de famille : musique par The Asham Stompers, écoutez des histoires par le raconteur Joe McLellan, créez votre propre art dans le Studio • 13 h à 16 h • Musée des beaux-arts de Winnipeg • www.wag.mb.ca.
- ✔ 26 au 28 mai • ***100e anniversaire de l'ancien couvent St Charles*** • maintenant nommé St. Charles Catholic School • église Saint-Charles • info. : Donna, 837-1520.

Autres

- ✔ ***Possibilité de recevoir la présentation « Mon droit mon choix en français »*** • pour les groupes communautaires • découvrez les terminologies juridiques correctes, informez-vous sur les services disponibles, soyez sensibilisé aux occasions de demander et d'employer des services juridiques en français • dans une ambiance de détente et d'amusement • 30 minutes • suivi d'une prériode de questions • info. : Rolande, 256-6215.
- ✔ ***Cours prénataux en français*** • 5 sessions • printemps, automne et hiver • information et inscription : 235-3910 • Bureau de Santé publique Saint-Boniface / 240-614, rue Des Meurons.

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant 17 h le jeudi précédant la date de parution.**



233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

CURLING

Au balai, politiciens!

Le village de Lorette a vu se rencontrer près de 40 politiciens municipaux. Non pas pour délibérer de projets variés, mais pour jouer au curling!

Daniel BAHUAUD

Plus d'une quarantaine de politiciens municipaux ont participé, le 22 mars, au *funspiel* de curling intermunicipal, qui avait lieu à Lorette.

Organisé par la Municipalité de Taché, l'événement annuel a fait le plaisir des participants, qui étaient venus représenter les municipalités de De Salaberry, Montcalm, Rheinland, Ritchot, Saint-Clement et Taché. La Municipalité de Morris, ainsi que la Ville de Morris, y étaient également représentées.

« Nous étions dix équipes, explique le préfet de la Municipalité de Taché, William Danylchuk. Mais au lieu d'encourager les rivalités entre municipalités, nos équipes étaient mixtes. C'était très agréable de côtoyer les conseillers, ou encore mes homologues des autres municipalités, sans avoir à leur parler de projets d'infrastructure ou de protection en cas d'inondation! »

En plus des politiciens, plusieurs membres des équipes municipales de soutien technique ont participé au *funspiel*. « Il s'agit des gens qui conduisent la machinerie lourde ou qui réparent cette machinerie, explique William Danylchuk. Et c'était très agréable de jaser avec eux en jouant. Trop souvent, on ne les appuie pas suffisamment. C'était un plaisir de faire leur connaissance. »

Tel que le suggère l'appellatif de l'événement, le *funspiel* s'est déroulé dans une ambiance des plus amicales. « On pouvait entendre du français, de l'allemand et de l'anglais… et pas une seule bagarre! » souligne William Danylchuk, non sans humour.

L'équipe gagnante était dirigée par le conseiller de la Ville de Morris, Dale Hoffmann. « J'ai fait partie de ce groupe, souligne William Danylchuk. Nous étions accompagnés de Barry Fraese, un conseiller de Saint-Clement et de Don Froehlick. Ce sont tous des curleurs expérimentés. Et puis nous avons eu de la chance, parce que nous n'avions jamais joué ensemble auparavant. »



photo : Daniel Bahuaud

Des membres de l'équipe gagnante, y compris William Danylchuk (à gauche), lors du *funspiel* intermunicipal qui avait lieu à Lorette.

Recette

Biscuit santé au gruau

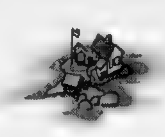
Ingrédients :

1 tasse de farine de blé entier ou farine blanche non blanchie
1 c. à thé de soda
1/2 c. à thé de sel
2 tasses de gruau
3/4 tasse de beurre ramolli ou margarine
1/4 tasse de germe de blé
1 1/2 tasse de cassonade tassée
2 œufs
1 c. à thé de vanille
3/4 tasse de noix de coco non sucrée ou une tasse
3/4 tasse de raisins ou pépites de chocolat
1/2 tasse de noix si désiré

- Mélanger ensemble farine, soda, sel, gruau, germe de blé.
- Mélanger le beurre, la cassonade, les oeufs, la vanille.
- Mélanger les ingrédients secs aux ingrédients humides.
- Incorporer noix de coco, raisins ou pépites de chocolat et noix (si désiré).
- Déposer sur une tôle graissée, cuire sur la grille du haut à 350°F (180°C) environ 10 minutes.

Préparation : 15 minutes • Cuisson : 10 minutes • Portions : 20

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

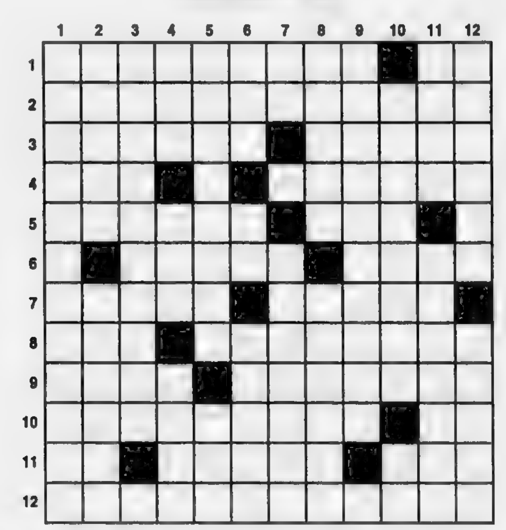


Vous déménagez?

Si c'est le cas,
veuillez nous en informer sans tarder
afin de ne manquer aucun de nos articles.



PROBLÈME N° 386



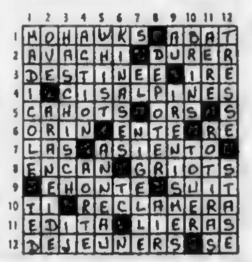
HORIZONTALEMENT

1. Obstacle fait de matériaux divers entassés. - Le centre d'une rade.
2. Qualité de ce qui peut être aliéné.
3. Mettais par écrit. - Sorte.
4. À la queue. - Réussite.
5. Renard. - Saison.
6. Attachera. - Grand félin.
7. Elle est sécrétée par les reins. - Tumeur calleuse au jarret du cheval.
8. Tamis. - Ouvrage destiné aux écoles.
9. Leva des troupes. - Raccordent avec du plâtre.
10. Transporte hors d'un pays des marchandises qui y avaient été importées. - Altesse Royale.
11. Une dot pas complète. - Instrument chirurgical. - Biographie.
12. Bureaux des secrétaires.

VERTICALEMENT

1. Ils habitent tout près de la ville.
2. Il est employé comme purgatif. - Chose rare.
3. Tendance à exagérer l'importance des cérémonies du culte.
4. Roue à gorge. - Il tient un navire en construction. - Organiser autour d'une idée essentielle.
5. Admises à la participation de certains mystères. - Petite prairie.
6. Ce qui arrive. - Se suivent en sens inverse. - Tient pour vrai.
7. Se suivent. - Renvoya à un autre jour.
8. Obstacle artificiel servant à contenir les eaux. - Forcer à garder le lit.
9. Relative aux élections.
10. Grand feu qui fait des ravages. - Se déplace.
11. Foyer de la cheminée. - Entourait.
12. Divinité féminine. - Personnes, individus.

RÉPONSES DU N° 385



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	O	H	A	W	K	S	■	A	D	A	T
2	A	V	A	C	H	I	■	D	U	R	E	R
3	D	E	S	T	I	N	E	E	■	I	R	E
4	I	■	C	I	S	A	L	P	I	N	E	S
5	C	A	H	O	T	S	■	O	R	S	■	S
6	O	R	I	N	■	E	N	T	E	■	R	E
7	L	A	S	■	A	S	I	E	N	T	O	■
8	E	N	C	A	N	■	G	R	I	O	T	S
9	■	E	H	O	N	T	E	■	S	U	I	T
10	T	I	■	R	E	C	L	A	M	E	R	A
11	E	D	I	T	A	■	L	I	E	R	A	S
12	D	E	J	E	U	N	E	R	S	■	S	E

HÉRISSON VÉLOCE

par Bertrand Nayet

St-Boniface-sur-Seine

Nous avons tous une France qui nous est chère. La mienne mesure un mètre quarante-cinq, à peu près, ça dépend de ses talons et de l'estomac qu'elle a dedans, et comme la Marilyn de Montant elle est très copine avec les diamants. Et l'eusses-tu cru, lors de ses voyages dans l'Hexagone elle a développé un goût pour les grands crus. Si j'ai le malheur de lui apporter des crottins de Chavignol, je dois aussi lui apporter un Nuits Saint-Georges. Foin de piquette avec le fromage de biquette! Tout ça me coûte du foin!

Mais je dis Grèce! Car blague à Parthénon et mortaises nous étudierons aujourd'hui l'influence de la France et plus particulièrement de Paris sur la toponymie même de notre ville.

Premièrement, il y a l'évidence même : la Seine. Quelle surprise que cette rivière en ce lieu! Lavérendrye voulait s'attirer les bonnes grâces de Louis XV, j'imagine :

- Mais oui, Sire, les Plaines de l'Ouest, c'est pas loin, ventre-saint-gris! Vous suivez la Seine et vous êtes rendu, mordious!

Mais avouez qu'il y a quand même des similitudes : sur la Seine parisienne, les bateaux-mouches vont et viennent — sur la Seine bonifacienne, les mouches vont et viennent sur les préservatifs usagés. Bien quoi! Il n'y a pas de quoi en faire une scène! Et de toute façon personne, ici comme là-bas, ne trouverait ces deux rivières saines.

Par ailleurs et notez-le dans vos cahiers, dit-il de son air de prof. Paris fut fondée, il y a plus de deux mille ans, sur le territoire des Parisis et les Voyageurs canadiens qui voyageaient des bois aux plaines, même s'ils n'avaient pour la plupart jamais admiré les tours jumelles de Notre-Dame, s'en allaient tous par ici, par là.

Qui plus est, renchérit-il du ton snobinard qui lui va si bien. Paris, à Paris, on l'appelle Paname et qui, à Winnipeg, n'aime pas les poules de Paname?

À Paris, il y a le Champ de Mars, couvert de touristes. Autour de Winnipeg, des champs, il y en a en mars, couverts de neige, en avril, couverts de flotte, en mai, couverts de tracteurs, en juin, couverts de blé en herbe, en juillet, couverts de moustiques, etc.

À Paris, on visite l'Hôtel des Invalides. Au bord de la Rouge, c'est en sortant de l'hôtel St-B. qu'on est invalide.

Paris a son phallus dressé par les entrecroises d'acier de monsieur Eiffel. St-Boniface a, vous l'avez deviné, le mat de Gaboury levé tel un majeur vengeur au milieu de ses haubans.

L'auteur parisien Guy de Maupassant, qui n'était pas encore habitué à tant de ferraille en érection, et qui n'était pas à un paradoxe près, disait en 1889 :

- Je vais tous les midis déjeuner dans son restaurant (de la tour Eiffel), car c'est le seul endroit à Paris où l'on ne voit pas ce maudit machin!

Mon copain bonifacien Guy Dupas (1), qui n'était pas encore habitué à tant de cupidité en érection, et qui n'a pas la langue dans sa poche, disait l'autre soir devant sa bière :

- Une chance que je fais mon lunch pour manger su'a job. C'est la seule façon dans l'nord de St-B. de pas voir c'te maudite affaire rouge su'l pont!

Comme quoi la lumière du phare de la culture brille pour tous, mais chacun la reflète à sa façon.

H. V.

(1) S'il existe réellement un Guy Dupas, puisse-t-il pardonner cette liberté poétique.

Télé-horaire de la semaine du 17 au 23 avril 2006



Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	simondurivage.com		Coup de pouce / V Vendredi saint		Droit au coeur		Ricardo	simondur-ivage.com	Téléjournal / Midi	simondur-ivage.com	Bienvenue à Rome, USA		Cinémas variés				La fosse aux lionnes	
RDI	5h00 Matin express		Variées	L RDI en direct	L Journal RDI	Variées	Téléjou-rnal/ Midi	RDI en direct	L Journal RDI	L Retour-Turin	RDI en direct	L Retour-Turin	Variées	L Retour-Turin	Le Journal RDI	Le Journal de France	Le Journal RDI	
TV5	Variées	J Gourmand	Variées	Variées	Variées	Variées	TV5 le journal	Variées	Chiffres et lettres	La cible	Variées	Variées	Variées	Variées	:05 On a tout essayé		Journal Suisse	Variées
TVA	Deux filles le matin		Tout simplement Clodine		Variées	:45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 17 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Véro	Union fait la force	Téléjournal	Le Cercle Molière	Virginie	Chambre 13	Ding et Dong Pt. 1 de 2 suite le 24 avril		Les Bougon	Minuit, le soir (FS)	Le Téléjournal/ Le Point		Téléjournal	Au-dessus mêlée	Véro	La fosse aux lionnes		Hors d'ondes
RDI	Grands Reportages "1-800-Inde"		Le Monde	Part des choses	Grands Reportages "Le boeuf Frankenstein"		Le Téléjournal/ Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages "Le boeuf Frankenstein"		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Ombre et lumière	Opéra de Paris: à l'école des étoiles			Double mixte	Planète mer		TV5 le journal	Bien ou mal?	Questions "Les OGM vont-ils nous envahir?"		Harmonie: un conte fantastique			Kiosque	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Pas toute la soirée	Le coeur a ses...	Juste le meilleur de juste pour rire		Monk "Monk se cache"		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Michel Jasmin	:15 Infopublicité					

Mardi 18 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Véro	Union fait la force	Téléjournal	L'Accent	Virginie	La facture	Beautés désespérées "Next" (DS)		Beautés désespérées		Le Téléjournal/ Le Point		Téléjournal	Au-dessus mêlée	Véro	La fosse aux lionnes		Hors d'ondes
RDI	Le Journal RDI/:15RDI Jr	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Tout le monde en parle Thierry Ardisson invite à sa table la France et les gens dont tout le monde parle.						So.D.A.	TV5 le journal	Viva Américas	Ombre et lumière	Opéra de Paris: à l'école des étoiles			À communiquer		Stars etc...
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Pas toute la soirée	L'échangeur	Caméra café	Les Gags	La promesse (FS)		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Michel Jasmin	:15 Infopublicité					

Mercredi 19 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Véro	Union fait la force	Téléjournal	Affaires chez nous	Virginie	L'Épicerie	Le match des étoiles		Casino		Le Téléjournal/ Le Point		Téléjournal	Au-dessus mêlée	Véro	La fosse aux lionnes		Hors d'ondes
RDI	Le Journal RDI/:15RDI Jr	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Une ville, un style	Documentaire		Sauve qui peut... les poulets		Avocats et associés "Le bébé de la finale"		TV5 le journal	Double mixte	Tout le monde en parle Thierry Ardisson invite à sa table la France et les gens dont tout le monde parle.						So.D.A.
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Pas toute la soirée	Poule aux oeufs d'or	"Twelve Mile Road"('03) Maggie Grace, Tom Selleck.				Le TVA 22 Heures		Le cercle	Michel Jasmin	:15 Infopublicité					

Jeudi 20 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Véro	Union fait la force	Téléjournal	Oniva	Virginie	Infoman (FS)	Perdus "Destination perdus"		Perdus "Man of Science, Man of Faith"		Le Téléjournal/ Le Point		Téléjournal	Au-dessus mêlée	Véro	La fosse aux lionnes		Hors d'ondes
RDI	Le Journal RDI/:15RDI Jr	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Premiers regards		Envoyé spécial			Savoir santé "Sida: les nouvelles batailles"		TV5 le journal	Paris-Montréal	Temps présent		Télétourisme	Documentaire		Sauve qui peut... les poulets	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Pas toute la soirée	KM/H	Jean Lapointe "Les sentiers de ma vie" 1/4		La grande évasion		Le TVA 22 Heures		Le cercle	"L'ambitieuse"('93) Lara Flynn Boyle, Timothy Hutton.				Infopublicité		

Vendredi 21 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Véro	Union fait la force	Téléjournal	Cliché	Janette Invité(es): Macha Limonchik.		Un monde à part		Zone libre enquêtes		Le Téléjournal/ Le Point		Téléjournal	Au-dessus mêlée	Véro	La fosse aux lionnes		Parlez-moi
RDI	Le Journal RDI/:15RDI Jr	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Rep. "Elizabeth II: Une vie royale"		Le Téléjournal/ Le Point		Découverte		Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Rep. "Elizabeth II: Une vie royale"		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	d.	Thalassa				Arte reportage		TV5 le journal	Écrans du monde	Avocats et associés "Le bébé de la finale"		Premiers regards		Envoyé spécial		
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	J.E.		Transform. "Candace, Dan et Peggy" (DS)		Qui veut marier papa? (P)		Le TVA 22 Heures		Le cercle	"Contact"('97) Matthew McConaughey, Jodie Foster.						:45 Publicité

Samedi 22 avril

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Bali / :15 Sagwa	Jim l'astro.	ZoéKézako/ :15Bordemer	Weeken-ders	Lili	Wheel Squad	La légende de Tarzan	Oniva	Téléjournal / Midi	Art Circuit	L'Accent	Phôtos	Ça vaut le détour!		Malo Korrigan	Screech Owls	Beautés désespérées "Next"	
RDI	5h00 Matin express		Le Journal RDI	L'Épicerie	Le Journal RDI	Vu du large	Téléjou-rnal/ Midi	Découverte		Vivre ici	Le Journal RDI	30 millions d'amis	Le Journal RDI	Art Circuit	Le Journal RDI	Le Journal de France	Téléjou-rnal	La facture
TV5	La belle bleue	Reflets Sud		Rêves en Afrique	Les Maden	:50 Walter	TV5 le journal	JournalAfr /:45Invité	À comm.	Stars parade	Thalassa				La ruée vers l'air	Terre de sports	Journal Suisse	7 jours sur la planète
TVA	6h00 Salut, bonjour!		Tout simplement Clodine		Sous les jaquettes	Les Pierrafeu	Le TVA midi	Via TVA	Jeff l'aventur..	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	"Rocky III: L'oeil du tigre"('82) Talia Shire, Sylvester Stallone.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Beautés désespérées		Téléjournal	"Signes"('02) Joaquin Phoenix, Mel Gibson.					Les missions de Patrice		Téléjournal	Perdus "Destination perdus"		Perdus "Man of Science, Man of Faith"		"L'impasse"('86) Gene Hackman, Kevin Costner.		
RDI	La semaine verte		Le Monde	L'Épicerie	Enjeux		Téléjournal	Vivre ici	Zone libre documentaires		Téléjournal	Vu du large	Le Journal RDI	Enjeux		L'Épicerie	Téléjournal	La facture
TV5	Écrans du monde	Le Journal de France	PassepArt	Variétés			:20 Ombre et lumière	:50 Hist. de châteaux	Vénus et Apollon	TV5 le journal	d.	On ne peut pas plaire à tout le monde			"Des jours et des nuits"('04) Claire Nebout, Stéphane Freiss.			7 jours sur la planète
TVA	Le TVA 18 Heures	"L'arme fatale III"('92) Danny Glover, Mel Gibson.					"Les girls de Las Vegas"('95) Kyle MacLachlan, Elizabeth Berkley.					:45 Le TVA réseau	:15 "Un réveil troublant"('00) Nicholas Lea, Jason Priestley.				:15 Infopublicité	

Dimanche 23 avril

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	DomRaconte /:15Moi	Le monde d'Henri	Corneil et Bernie	Flatmania	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal / Midi	La semaine verte		Second regard	Cliché	Zig Zag	Kong	Le projet Zeta	Aventures Tintin 2/2	Amandine Malabul
RDI	5h00 Matin express		Le Journal RDI	Entrée des artistes	Le Journal RDI	30 millions d'amis	Téléjournal / Midi	Vivre ici	Les coulisses du pouvoir		Le Journal RDI	La facture	Le Journal RDI	Vu du large	Le Journal RDI	Le Journal de France	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Télétourisme	Stade Africa	Enfants du foot, enfants de la paix		Kiosque		TV5 le journal	Le journal /:45Invité	Espace Franco	Paradis perdus		Campus			Planète mer		Journal Suisse	H
TVA	6h00 Salut, bonjour!		"Rock'n nonne 2: De retour au couvent"('93) James Coburn, Whoopi Goldberg.				Le TVA midi	Larocque et Auger	Évangélis-ation 2000	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	"Denis la petite peste"('93) Walter Matthau, Mason Gamble.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Et toujours... le rêve d'un envol		Téléjournal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle L'animateur suscite les débats et provoque de belles découvertes.				Téléjournal	Musicographie "André 'Dédé' Fortin"		"La maison du Dr Edwards"('45) Gregory Peck, Ingrid Bergman.				Hors d'ondes
RDI	Les coulisses du pouvoir		Le Monde	Entrée des artistes	Ushuaïa Nature		Téléjournal	Le Point	Grands Rep. "Elizabeth II: Une vie royale"		Téléjournal	Second regard	Le Journal RDI	Entrée des artistes	Ushuaïa Nature		Téléjournal	Le Point
TV5	Viva Américas	Le Journal de France	Vive..dimanche! Fabrice Luchini sera l'invité de Michel Drucker.			"Des jours et des nuits"('04) Claire Nebout, Stéphane Freiss. 2/2			:05 Paris-Montréal	TV5 le journal	PassepArt	Panorama	Tous avec Vigneault au bout du monde			:45 Ombre et lumière	:15 Hist. de châteaux	Campus
TVA	Le TVA 18 Heures	L'école des fans	Pas toute la soirée	Demandes spéciales			"Meurtre parfait"('98) Gwyneth Paltrow, Michael Douglas.				:15 Le TVA réseau	:45 Évang. '00	:15 Infopublicité					





PUBLI-REPORTAGES

RENDEZ-VOUS DSFM

14 AVRIL ✦ Vendredi Saint. Congé pour les élèves.

16 AVRIL ✦ Pâques.

17 AVRIL ✦ Journée de perfectionnement professionnel divisionnaire. Congé pour les élèves.

18 AVRIL ✦ L'École communautaire Aurèle-Lemoine vous invite à sa Soirée familiale du printemps, organisée dans le cadre du mois de la musique. À partir de 17 h, il y aura un BBQ et un spectacle des élèves de l'option musique, qui seront accompagnés des élèves des autres niveaux. Le tout suivi d'une soirée spectacle avec Carmen Campagne. Renseignements : (204)-646-2392.

26 AVRIL ✦ Rencontre de la CSFM à Lorette.

27 AVRIL ✦ Championnat divisionnaire de Badminton pour les 7e et 8e années et 1re secondaire.

28 AVRIL ✦ Rencontre de la régie divisionnaire à Lorette.

Concerts, spectacles, rencontres des comités scolaires. Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375; ou à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

JOURNÉE DE CARRIÈRES

Prise d'otage et violence à Lourdes!

Daniel BAHUAUD
NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Plus de 120 élèves de niveau secondaire ont reçu un choc collectif, le 7 avril, lorsqu'ils ont été témoins d'une prise d'otage à la Colombine au Collège régional Notre-Dame (CRND). Une fois les élèves évacués à la hâte des salles de classe, on pouvait entendre retentir les coups de feu dans les couloirs. Les élèves, qui avaient trouvé refuge dans le gymnase, ont pu ensuite voir arriver plusieurs de leurs camarades blessés, se faisant traiter par des agents paramédicaux.

Un jeune avait la jambe cassée, une autre avait reçu une balle de revolver à la figure, un dernier dans la poitrine. « J'ai eu bien peur », lance un témoin qui préfère l'anonymat. « J'ai crié », lance une autre élève.

L'incident, ont s'en doutait peut-être déjà, faisait partie d'une simulation devant démontré l'importance des soins de la santé. « Notre but, en démarrant ainsi notre journée des carrières, était de créer une situation qui pouvait être abordée et développée par tous nos invités professionnels, explique le directeur du CRND, Roland Deleurme. Ça a fonctionné. Notre dentiste, Christine Lachance-Piché, a expliqué les soins dont aurait eu besoin Sheena Delaquis si elle avait vraiment été blessée à la figure. Et notre blessé à la poitrine, Daniel Bruneau, a fait valoir l'importance des premiers soins offerts par les professionnels paramédicaux. »

« On a parlé de moi toute la journée, ajoute à la blague Daniel Bruneau. Les invités ont indiqué quels soins j'aurais eus, comment ils feraient leurs diagnostics et même comment on aborderait les traumatismes psychologiques d'un tel incident. C'était fascinant.

« Je m'intéresse au domaine de la santé, poursuit-il. J'aimerais suivre des cours de sciences au Collège universitaire de Saint-Boniface. Alors la simulation du matin aura valu la peine. »

Plus de 25 professionnels ont parlé aux jeunes de leurs carrières respectives. Les 120 élèves du secondaire de Notre-Dame-de-Lourdes et de l'École communautaire Gilbert-Rosset, ont pu rencontrer des policiers, ambulanciers, infirmiers, dentistes, psychologues, médecins, techniciens de laboratoire médical, pharmaciens, sans parler de diététistes, massothérapeutes, ergothérapeutes et physiothérapeutes.

Plusieurs ont pu visiter l'Hôpital Notre-Dame, où ils ont vu la salle de radiographie et les laboratoires, entre autres. Quelques groupes ont même pu écouter les battements de cœur du bébé que porte l'enseignante Nicole Bazin!



photo: Daniel Bahuaud

La tcehnicienne de laboratoire Doreen Michaels explique l'importance des radiographies pour l 'établissement d'un bon diagnostic médical, lors de la tournée qu'ont fait les élèves à l'Hôpital Notre-Dame.

« J'ai beaucoup apprécié la journée, lance un élève en 4e secondaire, Marc Gauthier. Je suis bénévole à l'Hôpital de Saint-Claude et j'aimerais me lancer en médecine. J'ai appris pas mal de choses sur les professions qu'on ne trouve pas dans les hôpitaux, mais qui sont liées aux urgences ou à la santé. »

« J'ai aimé pouvoir faire le tour de l'Hôpital Notre-Dame, ajoute un élève en 2e secondaire, Dominic Lambert. C'était fascinant. »

« Puisque je m'intéresse à la Gendarmerie royal canadienne, j'ai apprécié la simulation du matin, ajoute un jeune de la 3e secondaire, Patrick Payette. De tels événements peuvent vraiment se produire. »

Les organisateurs de la journée ont aussi offert quelques présentations aux jeunes des 7e et 8e années. « Ça rejoint nos objectifs, explique un des présentateurs et membre du comité organisateur, le docteur Denis Fortier. Idéalement, on veut piquer la curiosité des élèves avant qu'ils ne s'inscrivent au secondaire. Comme ça, ils peuvent s'assurer de suivre les bons cours. »

Autre objectif : encourager une relève communautaire dans le domaine des soins de la santé. « On veut recruter nos jeunes pour qu'ils restent chez nous, déclare le coordonnateur du Partenariat Éducation – Finance – Santé, Henri Bisson. C'est pour cela que nous avons invité autant de gens de la région. Nos élèves ont besoin de savoir qu'ils peuvent faire carrière dans leurs communautés natales. »

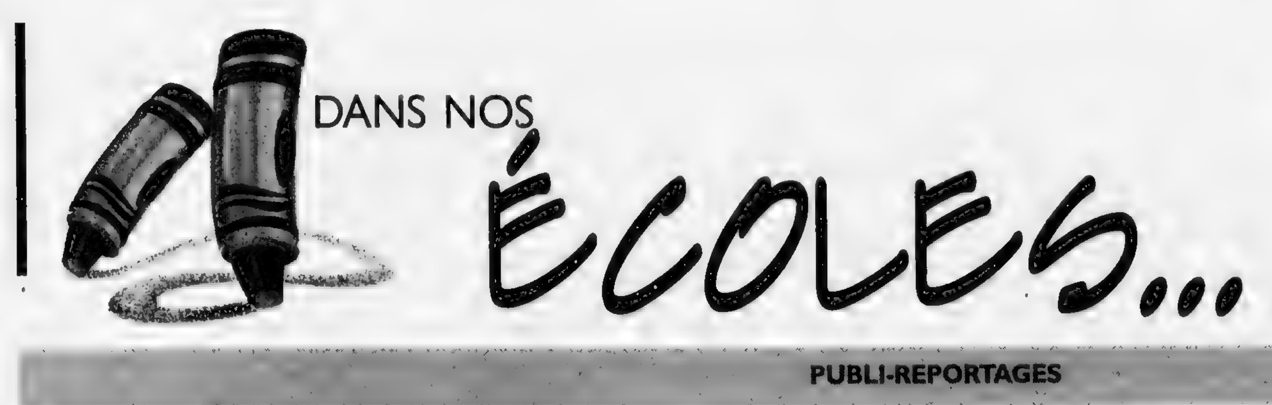
« J'ai eu du *fun*, lance une élève en 1re secondaire, Gabriela Cousin. J'ai pu porter les manteaux des pompiers et des ambulanciers. Et puis j'ai beaucoup aimé l'atelier sur les soins psychiatriques. Avant, je n'aurais pas pensé à la santé. Aujourd'hui, c'est une autre paire de manches. »



photo: Daniel Bahuaud

Une des «blessées» de la simulation de prise d'otage, Stéphanie Fortier joue bien son rôle.

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE





PUBLI-REPORTAGES

■ MOIS DE LA MUSIQUE

La fête continue!

Daniel BAHUAUD
MANITOBA

Notre couverture spéciale consacrée au mois de la musique se poursuit! Cette semaine, nous vous proposons quelques brefs aperçus de la programmation musicale offerte dans quelques-unes des écoles de la Division scolaire franco-manitobaine.

PHOTOS : GRACIEUSETÉ ÉCOLES POINTE-DES-CHÊNES, TACHÉ ET COLLÈGE LOUIS-RIEL.



ÉCOLE POINTE-DES-CHÊNES

Dans notre école, les élèves de la maternelle à la 5e année suivent un cours de musique générale. À partir de la 6e année, ils jouent dans nos harmonies. À Sainte-Anne, nous sommes choyés du fait que la compositrice, pianiste et interprète de jazz Michelle Grégoire est une ancienne de l'École Pointe-des-Chênes. Cette année, elle a travaillé avec les élèves de niveau secondaire, en offrant deux ateliers de jazz. Ces ateliers servent de préparation à notre soirée de talent qui aura lieu en mai.

- Irène Bohémier, enseignante de musique et d'harmonie



ÉCOLE TACHÉ

Dans notre école, les élèves de maternelle à la 5e année suivent le programme d'Éducation musicale. Ceux de la 6e année ont une harmonie. Les élèves sont initiés au chant choral, au mouvement, à la danse, à la flûte à bec soprano, à l'ensemble de flûtes, à l'harmonie scolaire, aux instruments Orff, aux percutubes et à l'appréciation musicale. Nous avons également la chance de participer aux concerts de l'orchestre symphonique, à des journées provinciales Orff, au Radiothon de l'Espoir et à présenter notre répertoire musical lors de nombreux rassemblements : journée d'accueil, Jour du Souvenir, concerts publics, Festival du Voyageur, etc.

Cette année l'École Taché participe au Lundi en musique, un programme musical national. L'idée est simple - le lundi 1er mai, au même moment à travers le pays, les élèves des écoles participantes chantent ou jouent une chanson. Cette année, la chanson thème sera *Écoute la musique*.

- Julie Mongeon-Ferré, enseignante



ÉCOLE COMMUNAUTAIRE SAINT-GEORGES

Bien que l'École communautaire Saint-Georges n'ait pas pour l'instant un programme formel d'enseignement musical, son personnel et ses élèves font preuve de créativité pour développer et exploiter cet art si essentiel dans la vie contemporaine. À part l'hymne national chanté à chaque matin, nous avons à l'occasion un club de karaoké qui permet qui aux jeunes chanteurs de s'époumoner aux rythmes de la Bottine Souriante, de la Compagnie Créole, et d'autres groupes à succès de la chanson francophone. Notre concert des Fêtes a mis en vedette diverses performances musicales par des élèves de tous niveaux. Un résidant de Saint-Georges, Martin Bisson, enseigne le piano à plusieurs de nos élèves les mardis après-midi après l'école, et l'an prochain il prévoit démarrer un cours de groupe musical rock pour les élèves de 6e année et plus, cours qui sera offert en temps parascolaire et qui incorporera de la théorie musicale. De plus, en avril, Ashley Desloges, une jeune danseuse jazz francophone, commencera à animer dans notre école des leçons hebdomadaires de danse moderne pour tout élève intéressé.

Notre espoir est de pouvoir offrir dans un avenir rapproché et au sein de nouveaux espaces scolaires un enseignement musical à la hauteur du talent de tous nos élèves, afin qu'ils puissent pleinement s'épanouir et se divertir grâce à cette forme d'expression essentielle.

- Paul Sherwood, directeur et enseignant

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

SAINT-BONIFACE

La retraite d'Hélène Bulger

Avec le départ à la retraite d'Hélène Bulger, la Caisse se cherche un nouveau directeur général.

Sylviane LANTHIER

La directrice générale de la Caisse Saint-Boniface promet plein de bonnes nouvelles aux membres de la Caisse qui se déplaceront pour l'assemblée générale annuelle prévue le 25 avril. « On a juste des bonnes choses à leur dire », affirme Hélène Bulger qui attend, comme c'est l'habitude, environ 225 personnes.

Et c'est justement parce que tout va bien que la directrice en profite pour... s'en aller! Elle prend en effet sa retraite. « C'est un moment propice, affirme Hélène Bulger, et je laisse amplement de temps au conseil pour trouver un successeur. Si tout va bien, la succession devrait se passer en douceur. »

Après 19 ans à l'emploi de la Caisse, Hélène Bulger quittera en septembre « tout simplement pour ne rien faire! Je n'ai pas de projet concret, explique-t-elle, en tout cas pas de projet professionnel. Mais c'est sûr que je ne m'en vais pas me bercer à longueur de journée comme une mémère! »

Hélène Bulger raconte avoir débuté sa carrière au début des années 1970. « J'ai d'abord été à la maison avec mes enfants, puis j'ai travaillé à temps partiel pour un médecin pendant dix ans, dit-elle. En 1980, j'ai commencé à prendre des contrats de marketing. En 1987, la Caisse m'a offert un poste en marketing. C'est drôle, parce que j'ai commencé en travaillant à la fois pour la Caisse de Saint-Boniface et la Fédération des caisses, et en 2000 j'ai repris le marketing de la Fédération, avec celui de la Caisse. Ensuite, j'ai accepté le poste de directrice générale. »

Depuis le départ de Michel Audette à la direction de la Caisse, cette dernière n'a pas gardé un directeur général longtemps. Marc Lavoie est resté quelques mois. Au moment de son départ en septembre prochain, Hélène Bulger aura occupé ce poste 20 mois en l'espace de deux ans, y compris les périodes où elle l'a fait par intérim.

« Mon mandat a été court, mais c'était mon intention quand je l'ai accepté, dit-elle. J'avais dit au conseil que je le ferais pour un maximum de deux ans. La direction générale a représenté un défi qui m'intéressait et je l'ai fait dans ce contexte où il y avait eu des changements, et où je savais aussi que je voulais prendre ma retraite cette année. »



Photo : Gracieuseté Caisse Saint-Boniface

Hélène Bulger.

Le Centre de bien-être pour bientôt

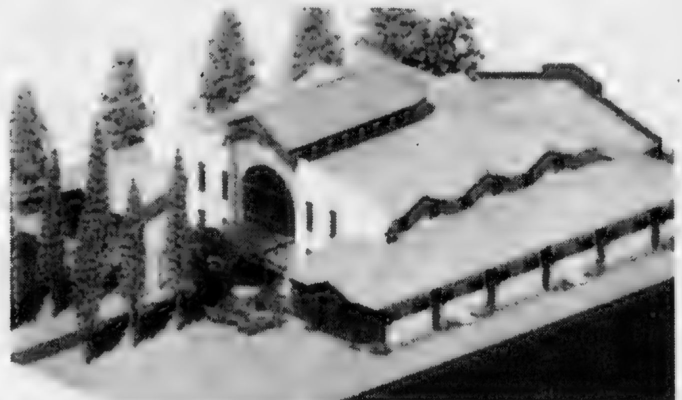


Photo : Corporation de développement communautaire Lourdéon

À Notre-Dame-de-Lourdes, le Centre de bien-être Lourdéon prend forme. « Ça avance, ça commence à être concret », dit le président du comité directeur, Paul Cénérini. Les plans ont été finalisés le 11 avril. L'architecte Friesen Tokar doit faire appel aux soumissions de six constructeurs préqualifiés le 12 avril et rendre ensuite son avis le 4 mai. « On saura alors qui sont le constructeur général et les sous-contracteurs », poursuit Paul Cénérini. Au début mai, des bénévoles vont participer au déblaiement du terrain. La construction doit commencer le mois prochain, alors que les négociations avec le fédéral pour une aide de 500 000 $ continuent.

ÎLE-DES-CHÊNES

Émeuville évolue

François CAVAILLÈS

La raison fondamentale de la réorientation des Durand, d'Île-des-Chênes, est un choix de carrière. « On a eu une opportunité d'achat pour le terrain de camping situé à 1,6 kilomètre d'Île-des-Chênes. L'endroit s'appelle Arrow Head RV Park. C'est un lieu tout équipé pour l'accueil des caravanes, explique Cyrille Durand. On ne se voyait pas avec deux entreprises en même temps, alors on a choisi ce changement. On pense aussi à la retraite qui arrive bientôt. »

Cyrille Durand a décidé de tourner la page le mois dernier, en décidant de vendre sa propriété. Avec son épouse Louise, ils ont donc mis fin à leur activité d'éleveurs commencée en 1994. Le concept d'Émeuville, un nom très bien trouvé pour servir de marque de commerce originale et amusante, a vu le jour en 2000.

À son apogée, Émeuville comptait environ 150 oiseaux par an. En moyenne, il y avait entre 80 et 90 émeus chaque année, d'après les comptes de Cyrille Durand. « Des pondeuses, des petits, et des gros à abattre », précise-t-il.

« Le commerce Émeuville évolue. C'est la fin de l'élevage et de son exploitation touristique, mais on continue de proposer des produits à base d'émeus, par exemple des huiles, des crèmes et des lotions. »



Archives La Liberté

Le couple Durand, deux de leur fils et un de leurs émeus, en 1997.

Et les derniers émeus manitobains? « On a fait de la boucherie de tous les émeus qu'on pouvait, c'est-à-dire une trentaine. Il y a encore de la viande disponible, mais les gens doivent faire vite pour s'en procurer! »

Cyrille et Louise Durand ont prévu de déménager en mai, avant que les acheteurs de leur ferme n'en prennent possession en juin.



LES PRODUCTIONS RIVARD est une maison de production indépendante oeuvrant dans le secteur de la télévision et des nouveaux médias à partir de Winnipeg et

est à la recherche d'un(e)

ASSISTANT(E) DE POSTPRODUCTION

Qualités recherchées :

- expérience en postproduction soit en travail ou à une école technique;
- connaissance d'équipement technique (BETA, DVCAM);
- connaissance des systèmes de montage (Edit, Final Cut Pro);
- connaissance informatique requise;
- connaissance des logiciels Word et Excel;
- responsable des copies et/ou transfert de cassette;
- numérisation du matériel pour montage.

Pour avoir une description complète du poste, svp contactez notre réception au 233-0694.

Exigences :

La personne recherchée doit être engagée à soutenir la production francophone à partir du Manitoba. Elle devra faire preuve de leadership et de motivation ainsi qu'avoir une bonne maîtrise de la langue française.

Rémunération : selon l'expérience et les qualifications.

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae d'ici **le mardi 18 avril 2006**, soit par courriel à
jguenette@productionsrivard.com
ou par la poste à l'adresse suivante :

Les Productions Rivard
Coordonnateur de la postproduction
354, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0V3

Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.



DIVISION SCOLAIRE SUNRISE

POSTE : Années primaires, immersion française
ENDROIT : École Dugald School, à Dugald (Manitoba)
TYPE D'EMPLOI : 1.0 ETP
CONTRAT : Permanent
COMPÉTENCES :
- Brevet d'enseignement valide du Manitoba
- Expérience de l'enseignement en immersion au niveau primaire (serait un atout)
- Pour obtenir plus de détails, communiquez avec Mme Jackie Julien, directrice, au 853-7929.

POSTE : Musique (*band*), 6ᵉ, 7ᵉ et 8ᵉ années / Enseignant(e) de musique – années primaires
ENDROIT : École Dugald School, à Dugald (Manitoba)
TYPE D'EMPLOI : 1.0 ETP
CONTRAT : Permanent
COMPÉTENCES :
- Brevet d'enseignement valide du Manitoba
- Expérience de l'enseignement en immersion au niveau primaire et intermédiaire (serait un atout)
- Le candidat ou la candidate doit être tout à fait bilingue.
- Pour obtenir plus de détails, communiquez avec Mme Jackie Julien, directrice, au 853-7929.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur demande, ainsi qu'un curriculum vitae résumant leurs compétences, leur expérience et leurs aptitudes, à l'attention de :

Paul Magnan
Directeur général adjoint – Ressources humaines

C.P. 1206
344, 2ᵉ Rue Nord
Beauséjour (Manitoba) R0E 0C0
Téléphone : (204) 268-6530
Télécopieur : (204) 268-6545
Courriel : jbaker@sunrisesd.ca

D'ici le **lundi 17 avril 2006** à 15 h 30.

Toute personne nouvellement employée doit fournir une vérification récente du casier judiciaire et doit accepter de se soumettre à une vérification auprès du registre des cas d'enfants maltraités.

Nous acceptons toutes les demandes; cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.



La garderie
Les p'tits brisous inc.
située à l'école Saint-Joachim de La Broquerie ouvre ses portes le 15 mai 2006 et est à la recherche

d'éducateur(trice)s
ECE II ou III

pour combler des postes à temps plein et à temps partiel.

La garderie sera ouverte de 6 h 30 jusqu'à 18 h.

Nous sommes membres du Manitoba Child Care Association et avons des avantages sociaux avec Great West Life.

Compétences requises :

- Langue française parlée et écrite
- Cours de premiers soins et RCR (serait un atout mais pas nécessaire)

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir une lettre de demande (indiquant leur préférence temps partiel ou temps plein) accompagnée de leur curriculum vitae **avant le 26 avril 2006** à l'attention de :

Mme Yolanda denBrok-Picton
La garderie les p'tits brisous inc.
C.P. 584
La Broquerie (Manitoba)
R0A 0W0

Courriel : ydenbrok@mts.net



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

GESTIONNAIRE DU PROGRAMME DES SERVICES AUX VISITEURS, P3
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA
Échelle de salaire annuel : de 47 037 $ à 56 758 $
N° de concours : 010606
Date de clôture : 25 avril 2006

Le titulaire de ce poste est un employé de l'Assemblée législative, pas un fonctionnaire.

FONCTIONS : Sous l'autorité du greffier de l'Assemblée législative, le ou la gestionnaire du Programme des services aux visiteurs est responsable de la supervision et de la gestion directes du Programme de visites guidées du Palais législatif du Manitoba. Parmi les tâches propres à ce poste, mentionnons : visites guidées du Palais législatif avec activités d'interprétation et renseignements exacts; planification de visites guidées sur demande; embauche et formation d'employés saisonniers (y compris entrevues et planification des horaires); élaboration de nouveaux programmes et de matériel pour les visites guidées; collection de données statistiques; prise de décisions financières et administratives pour la direction.

QUALITÉS REQUISES : La personne choisie est un gestionnaire/superviseur doté de compétences exceptionnelles en relations publiques et est capable de bien parler en public en anglais et en français. Elle a aussi des compétences de haut niveau en supervision, organisation et communication. La personne choisie possède des aptitudes manifestes en rédaction et est capable de produire de la documentation écrite pour le public. En plus de pouvoir travailler de façon autonome, elle fait preuve d'initiative et de jugement et est capable de résoudre des problèmes. À tout moment, la personne choisie fait preuve de tact et a la capacité de communiquer efficacement avec des groupes de personnes de cultures et d'âges différents. Elle est très capable de répondre à divers types de demandes d'une manière efficace, courtoise et discrète, et de composer avec des situations difficiles. Une connaissance de l'histoire du Manitoba, de l'Assemblée législative et du Palais législatif serait un atout. La personne choisie est non-partisane. Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement démontrer que vous avez les qualités requises.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :
Concours n° : 010606
Services des ressources humaines
Assemblée législative
405 Broadway, bureau 1035
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6
Télécopieur : 948-3115
Courriel : hr@legassembly.mb.ca

« Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail. »



L'Office régional de la santé des Parcs offre un réseau coordonné de services de santé aux 42 000 habitants de la région des Parcs du Manitoba. La région des Parcs est située dans le centre-ouest du Manitoba et dispose d'excellentes installations de loisirs et de lacs tout proches. Vous pouvez vous informer davantage sur l'Office régional de la santé des Parcs en visitant son site Web : http://www.prha.mb.ca.

DIRECTEUR(TRICE) D'ÉTABLISSEMENT - DISTRICTS DU CENTRE ET DE L'EST

Bulletin n° ECDNUM1206
Temps plein, permanent
Dauphin (Manitoba)
Salaire : selon l'échelle salariale des employés non syndiqués

Le directeur ou la directrice d'établissement de santé communautaire est responsable du fonctionnement quotidien des services de santé communautaires (santé mentale, soins à domicile, santé publique, soins de santé primaires) dans les districts du centre et de l'est de la région des Parcs. En collaboration avec les gestionnaires de programmes, la personne occupant le poste est chargée de la prestation de services intégrés axés sur les clients et sur le travail d'équipe interdisciplinaire, de la gestion des ressources humaines et du milieu de travail, de l'élaboration des politiques, de l'amélioration continue de la qualité, ainsi que du matériel, des fournitures et des locaux. À titre de coordonnateur(trice) des services en langue française, il ou elle veille à ce que les services soient offerts en français pour les programmes et les collectivités désignés. À titre de coordonnateur(trice) des services en langue française pour les services régionaux de santé communautaire du district est, il ou elle veille à ce que les services de santé communautaire soient offerts en français dans les collectivités désignées.

Qualités requises :

- Minimum de quatre (4) ans d'expérience en soins de santé.
- Minimum de deux (2) ans d'expérience dans le domaine de la gestion des soins de santé.
- Un diplôme de premier cycle en administration des affaires ou diplôme équivalent.
- Connaissance du français considérée comme un atout.

Ce poste exige une vérification du casier judiciaire des candidat(e)s ainsi que du registre concernant les mauvais traitements infligés aux enfants.

Pour obtenir des renseignements sur ce poste, veuillez vous adresser à Linda Kulkarni, vice-présidente des soins communautaires, au (204) 622-6224.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur curriculum vitæ et une lettre d'accompagnement mentionnant le bulletin n° ECDNUM1206, **au plus tard le 24 avril 2006**, à l'adresse suivante : **Service des ressources humaines de l'Office régional de la santé des Parcs, C.P. 448, Swan River (Manitoba) R0L 1Z0; télécopieur : (204) 734-5954; courriel : mschoenrath@prha.mb.ca** (format MS Word).

Les demandes peuvent être obtenues auprès de n'importe quel lieu de travail relevant de l'Office régional de la santé des Parcs. Nous remercions tous les candidat(e)s de leur intérêt; toutefois, nous ne communiquerons qu'avec ceux et celles qui seront convoqués à une entrevue.



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé à caractère bilingue dont le mandat est la planification, la coordination et la livraison de l'ensemble des services de santé à environ 58 600 résidants de cette région rurale multiculturelle manitobaine. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à www.sehealth.mb.ca.

Infirmier autorisé ou infirmière autorisée

Bilingue, Temps partiel – 0,6 ETP
Centre médico-social DeSalaberry District Health Centre
Saint-Pierre-Jolys MB

Le ou la titulaire fournit des soins infirmiers aux patients et dirige les membres de l'équipe de soins infirmiers, y compris d'assumer le rôle d'infirmier surveillant ou d'infirmière surveillante.

Qualités :

- Membre en règle de la CRNM
- Certificat valide en RCR-soins immédiats et ACLS
- Minimum d'un an d'expérience dans le domaine des soins actifs
- Expérience dans les domaines d'urgences
- Capacité de travailler avec un minimum de supervision
- Capacité d'établir et d'entretenir de bonnes relations de travail
- État de santé physique et psychologique permettant de répondre aux exigences du poste
- Être bilingue, français et anglais

Conditions d'emploi :

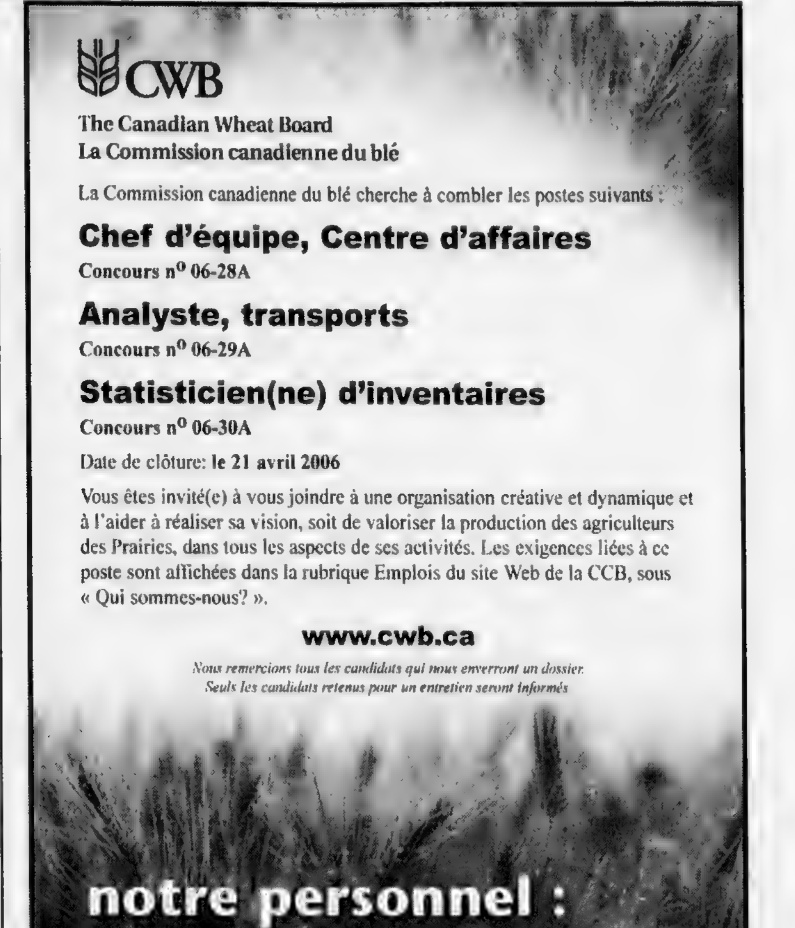
- Vérification de casier judiciaire et du registre de l'enfance maltraitée requis
- Permis de conduire de classe 5 valide et en vigueur et accès à un véhicule

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) au plus tard **le 20 avril 2006 par midi** à : South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.
Service des ressources humaines, C.P. 470, La Broquerie MB R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888 Courriel : hr@sehealth.mb.ca

Le Sud vous intéresse...



> votre destination carrières



La Caisse Saint-Boniface, avec un actif de 200 M $ et près de 10 000 membres, est un établissement financier coopératif appartenant à ses membres. Elle offre une grande gamme de services financiers en français et en anglais, à Winnipeg et à Ile-des-Chênes, en plus des services d'assurance et de planification financière offerts par sa filiale C Finance Inc. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

Agent.e, Services aux membres

Fonctions

- Identifie les membres potentiels. Fidélise ces membres en identifiant des occasions d'offrir des produits et services de la Caisse répondant aux besoins des membres.
- Reçoit et effectue toute transaction demandée par les membres.
- Responsable de gérer une caisse, des avoirs quotidiens en caisse et concilier, à la fin de la journée, l'encaisse avec les sommes reçues et déboursées.
- Assiste à la préparation et à l'envoi des relevés des membres.
- S'occupe, à tour de rôle, de diverses tâches telles que le dépôt de nuit, le guichet automatique, les rapports, la compensation, les trésors, etc.
- Participe activement et avec enthousiasme aux diverses campagnes et promotions de vente.
- S'occupe de toute autre tâche assignée.

Exigences

- Bon sens de planification et d'organisation
- Travail propre, professionnel et précis
- Faire preuve d'autonomie et d'esprit d'équipe
- Faire preuve de bonnes habiletés pour déceler les besoins des membres et proposer de réponses adaptées
- Intérêt et aptitude pour sa propre formation

Rémunération

Rémunération à la hauteur des qualifications et de l'expérience, avec des avantages sociaux supérieurs, y compris un régime de prime de rendement, un plan REER et un programme de formation et de développement remboursant jusqu'à 100 % des frais de scolarité, selon la relation entre le cours pris et le poste occupé.

Entrée en fonctions

Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel d'ici le 17 avril 2006 à l'adresse suivante :

Caisse Saint-Boniface
À l'attention de Mme Elaine St-Hilaire
Coordinatrice des ressources humaines
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4
Courriel : esthilaire@caisse.biz
Télécopieur : (204) 231-5435



Ma Caisse...ça fait partie de ma vie.

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Procureur ou procureure de la Couronne – LF1/3,
Justice Manitoba, Division des poursuites
Numéro de l'annonce : 15961
Échelle de salaire : de 49 212 $ à 108 523 $ par année
Date de clôture : le 28 avril 2006

Qualités requises : La personne choisie doit réunir les conditions prescrites pour être membre de la Société du Barreau du Manitoba et doit avoir de l'expérience dans la pratique du droit criminel. Elle doit avoir des compétences de niveau supérieur en communication écrite et verbale et d'excellentes aptitudes pour l'analyse, l'organisation et les relations interpersonnelles.
La personne choisie doit pouvoir gérer un nombre important de causes et travailler indépendamment et efficacement pour respecter des échéances serrées. La capacité de communiquer en anglais et en français sera considérée comme un atout. De l'expérience et des connaissances de logiciels informatiques tels que MS Word et Outlook, et de l'expérience passée dans la gestion de poursuites seront également considérées comme des atouts. Des contrôles de sécurité seront exigés, y compris une vérification du casier judiciaire et une vérification du registre des mauvais traitements. Il se peut que l'existence d'antécédents judiciaires n'affecte pas votre admissibilité à ce poste. Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Fonctions : La personne choisie travaillera en tant que procureur ou procureure de la Couronne et fournira des services de poursuites, selon les instructions reçues concernant des affaires relevant du *Code criminel du Canada* et des lois provinciales, devant les cours provinciale et supérieure essentiellement basées à Winnipeg. La personne choisie devra également fournir des conseils juridiques, examiner les rapports de police et donner des instructions à la police en ce qui a trait aux accusations et aux enquêtes. On s'attend à ce que la personne choisie représente la Division en participant à des activités d'éducation de la collectivité et d'éducation juridique dans les domaines de la loi et des procédures criminelles. La personne choisie pourra devoir travailler les soirs et en fin de semaine. Elle acceptera et sera capable de voyager et d'assister à des cours de circuit, dont certains déplacements pourront durer plus d'un jour.

Une liste d'admissibilité pour les candidats unilingues et une liste d'admissibilité pour les candidats bilingues seront établies.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :
Justice Manitoba
Service des ressources humaines
405 Broadway, bureau 1130
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6
Télécopie : (204) 945-3764
Courriel : hrsjus@gov.mb.ca

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitae s'ils font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.





Villa Youville inc.

Centre de soins de longue durée

est à la recherche

PERSONNEL INFIRMIER RN, BN ou RPN

pour des postes à temps partiel et occasionnel

Les candidat(e)s doivent être bilingues (français/anglais).

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à :

Louise-M. Perrin
Adjointe à l'administration
Villa Youville inc.
Bureau d'administration
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9
youville@sehealth.mb.ca



La Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

CONCIERGE EN CHEF
8 heures par jour
(lundi au vendredi - 7 h 30 à 9 h 30 / 12 h 30 à 18 h 30)

à

École Noël-Ritchot
45, avenue de la Digue
Saint-Norbert (Manitoba) R3V 1M7

Les candidat.e.s doivent :

- posséder un minimum de quatre (4) années d'expérience pratique à titre de concierge en chef ou de l'expérience dans un milieu similaire
- posséder un certificat d'ouvrier spécialisé (5e classe) est un atout;
- avoir une bonne connaissance, orale et écrite, des deux langues officielles (français et anglais)
- posséder les habilités de travailler efficacement et harmonieusement avec tous les intervenants (superviseurs, employés, élèves, parents et contractuels)
- posséder des qualités supérieurs en communication afin de traiter avec tous les intervenants (superviseurs, employés, élèves, parents et contractuels)
- avoir les habilités d'accomplir toutes les fonctions telles que décrites dans la description de tâches

Salaire selon la grille : 14,98 $ à 16,67 $ de l'heure

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitæ et trois (3) noms de référence avant 14h, **le vendredi 21 avril 2006 à :**

Monsieur Maurice Chaput
Directeur du transport et de l'entretien
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204, 1263 chemin Dawson
Lorette MB R0A 0Y0

Courriel : mchaput@atrium.ca

Téléphone : (204) 878-4422 Télécopieur : (204) 878-3614

N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire récente de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur, avant d'entrer en poste.



La Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

Directeur.trice à temps plein
Collège Louis-Riel (7e année à S4)

Les candidat.e.s doivent :

- posséder un brevet d'enseignement au Manitoba
- avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- avoir d'excellentes habiletés de communication
- posséder d'excellentes connaissances du français parlé et écrit
- démontrer la capacité de travailler en équipe
- pouvoir intégrer la technologie dans ses tâches administratives
- avoir une connaissance de la philosophie des cycles intermédiaire et secondaire
- adhérer à la philosophie de l'école
- adhérer à la philosophie de l'inclusion
- promouvoir et rehausser la construction identitaire
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- de l'expérience en administration scolaire
- un certificat en administration scolaire (Niveau I et/ou Niveau II)

L'entrée en fonction se fera au début de l'année scolaire 2006-2007.

Toute personne intéressée devra soumettre sa candidature, son curriculum vitæ et trois (3) noms de référence avant midi, le vendredi 21 avril 2006 à :

Monsieur Michel Allard
Directeur général adjoint
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
1263, chemin Dawson
Lorette MB R0A 0Y0

Courriel : mallard@atrium.ca
Téléphone : 878-9399 Télécopieur : 878-3229

N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire récente de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur, avant d'entrer en poste.

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 17 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi 17 h**.
(par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration!
Téléphone : 237-4823 • Télécopieur : 231-1998

La prématernelle
Les Amis de La Source inc.

est à la recherche d'un(e)

Éducateur(trice)
à temps partiel
(3 jours/semaine)
débutant en juin

Exigences :

- cours de premiers soins et RCR;
- cours d'éducateur(trice) de la jeune enfance II;
- bilingue (français et anglais).

Faites parvenir votre curriculum vitæ à :

Les Amis de La Source
C.P. 118
Shilo (Manitoba) R0K 2A0
Télécopieur : (204) 765-2187
kmailloux@atrium.ca

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 17 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



JARDINS ST-LÉON

EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. Tu as 16 ans et plus et es bilingue? Tu aimes servir le public et tu es prêt(e) à travailler en soirée et en fin de semaine? Si tu es étudiant universitaire, envoie ton curriculum vitae avec trois références avant le 1er avril 2006. Étudiant du secondaire, avant le 1er mai 2006 à : Jardins St-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3H5. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Pour plus de renseignements, demandez Lise ou Denis au 233-5618 ou au 791-8834. Échelle salariale : poste d'apprenti (8 $ à 10 $ de l'heure), assistance à la direction (10 $ à 12 $ de l'heure).

504-

SERVICES PAYSAGERS. « Power raking », nettoyage de vos cours, rotoculture pour vos jardins et parterres. Tél. : Jardins St-Léon au 237-7216. Cellulaire : 791-8834.

505-

LOCATION D'ÉQUIPEMENT. « Power rake » et rotoculteur 5 HP et mini rotoculteur. Tél. : Jardins St-Léon au 237-7216. Cellulaire : 791-8834.

506-

ANIMATEURS DE FOULES. Les Jardins St-Léon sont à la recherche d'artistes pour animer des foules les samedis et dimanches après-midi durant les mois de juillet et août. Musiciens, violoneux, clowns, artistes et animateurs d'enfants. Contactez Lise ou Denis au 233-5618 ou au 791-8834 (cellulaire).

507-

CONTRAT SACS DE TERRE. Les Jardins St-Léon recherchent une équipe de 4 jeunes, de 15 ans et plus (à contrat) pour remplir des sacs de terre. Environ 50 lbs/sac. Rémunération : 60 ¢ le sac, moyenne de 7 $ à 12 $ de l'heure. Contacter Denis au 791-8834.

508-

DIVERS

GARDERIE FAMILIALE AU PARC WINDSOR a des ouvertures à temps plein. Collations et reçus disponibles. Appelez Suzanne au 237-9262.

526-

RECHERCHE

Nous sommes à la recherche d'une **GARDIENNE FRANCOPHONE** pour un enfant à notre domicile, dans le quartier Wildwood Park. Temps partiel (flexible, trois ou quatre jours par semaine). Appelez Guy au 943-6446 poste 203 ou 452-1915 après les heures de travail.

527-

À VENDRE

À VENDRE : Une maison plus ancienne complètement remise à neuf sera mise sur le marché à la fin avril. Décor jeune et moderne propice à une vie urbaine contemporaine. Bien située dans un excellent quartier tout près du centre-ville. Pour voir cette superbe maison en plein cœur de Saint-Boniface, veuillez communiquer avec Lee Almstrom à RE/MAX Professionnals au 477-0500. Prix demandé 159 900 $.

521-

MAISON À VENDRE : rue Masson, 1 600 pieds carrés, 2 étages + sous-sol complètement rénové, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain. Cuisine ouverte avec îlot et salle à dîner. 5 appareils. Cour clôturée avec garage simple + stationnement. Extérieur en vinyle, avec patio. Près du CUSB. Composez le 237-4607.

523-

À LOUER

CHALET À LOUER à la plage Albert : 3 chambres à coucher, près du lac, pas d'animaux, non fumeur. Références requises. Composez le 233-1911.

518-

À LOUER : Le 15 avril 2006. 155A, rue La Vérendrye. Près du CUSB et de l'Hôpital général Saint-Boniface. Appartement rénové sur deux étages (1 200 pi²). Nouvelle cuisine, salle de bain et plancher de bois franc, 3 chambres à coucher, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, balcon. Tous les services compris ainsi que garage. Non fumeur, pas d'animaux. 1 200 $/mois. Tél. : 925-2833 ou (204) 379-2319.

520-

APPARTEMENT À SOUS-LOUER : 466, rue de la Morénie. 2 chambres à coucher, cuisinière, réfrigérateur. Près du CUSB. Disponible le 1er juin 2006. 595 $ par mois. Composez le 231-3032 ou (204) 248-2174.

528-

GUERRE AU CONGO

La lumière au bout du tunnel

Nassima ELAAJI

Le projet « la Main dans la main pour la paix au Congo « a été lancé le 1er avril à l'occasion d'une soirée destinée à collecter des fonds pour le Congo.

Cet argent servira aux organisations qui veulent promouvoir la paix, mais aussi pour les observateurs congolais et canadiens qui assisteront aux élections démocratiques le 30 juin au Congo.

La soirée a célébré la culture, la musique, mais aussi la nourriture du Congo. « Nous ne voulions pas montrer que le côté négatif de notre pays, « affirme l'un des organisateurs de la soirée, Serge Kaptegaine.

L'argent qui a été récolté a la fin de la soirée servira à aider un organisme au Congo. L'idée était de ramasser le plus d'argent possible pour aider l'organisation des élections qui sont « la lumière au bout de tunnel, « selon Serge Kaptegaine. Le Congo aura besoin d'observateurs pour ces élections et quelques Congolais et Canadiens ont été choisis pour occuper ce genre de fonction.

L'organisateur souligne que dix personnes de Winnipeg et une vingtaine de Toronto sont volontaires pour ce voyage.

Les organisateurs considèrent ces élections comme une chance qui devrait être saisie pour mettre fin aux conflits et à la violence qui ravage la République Démocratique du Congo depuis la déclaration de la guerre en 1999.

Depuis, plus de quatre millions de personnes sont mortes à cause de leur opposition au régime du nouveau président.

Le projet compte donc obtenir le plus d'argent possible pour pouvoir envoyer les observateurs. On estime que leurs voyage coûtera 100 000 $.

En octobre, à la suite d'un article publié dans le *Free Press*, au sujet de la violation des droits de l'homme au Congo, plus de 48 personnes ont contacté Serge; elles voulaient savoir si elles pouvaient aider d'une façon quelconque.

Le parcours de Serge Kaptegaine

Serge Kaptegaine a été évacué au Canada en 2005 à cause de la guerre au Congo.

Serge Kaptegaine.

Il a perdu sept membres de sa famille et n'a plus eu aucune nouvelle de sa femme et sa fille. Il vient d'être informé cette année qu'elles ont été évacuées en Allemagne. Il est actuellement professeur assistant dans une école et fait de la résolution de conflits à l'Université de Winnipeg. Il parle de sa fille de quatre ans qu'il n'a pas vue depuis deux ans à cause de la guerre. « Cela me torture de savoir qu'aujourd'hui, je ne peux pas être avec ma fille à cause de ca. Peut-être que plu[illegible]ard, ma fille me demandera ce que j'ai fait pour arrêter la guerre et j'aimerais lui dire que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour y mettre fin! »

Nécrologie



Roland J.A. Fontaine

Paisiblement après une longue maladie, et entouré de son épouse, Roland Fontaine est décédé à l'Hôpital général de Saint-Boniface le mardi 7 mars 2006.

Né à Fertile (Saskatchewan), près de Storthoaks, le 11 décembre 1930, il passa sa jeunesse au Québec pour revenir à Storthoaks vers 1947. Tout en étant à l'emploi de Versatile Manufacturing durant 30 ans, il trouvait le temps de se dévouer aux regroupements de jeunes. Comme membre des Chevaliers de Colomb durant 40 ans, il était fier de son association avec l'Assemblée Mgr Taché, car il faisait souvent partie des gardes d'honneur.

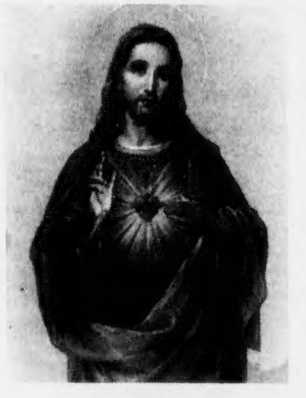
Il laisse dans le deuil son épouse Johanne (Jubinville), son fils Jean (Donna), ses petits-enfants Nathan et Matthew, sa fille Jacqueline (Robert McLellan), sa sœur Sylvia et ses deux frères Hervé et Gilles. Il fut précédé par ses parents Hector (1958) et Yvonne (Toupin) en 1991.

La messe de la Résurrection, présidée par l'abbé Edouard Bonin et les concélébrants l'abbé Georges Damphousse (cousin) et les pères Isaïe Blanchette, o.m.i, et Roland Prescott, p.b., a été célébrée le samedi 11 mars 2006 à 10 heures en la Cathédrale de Saint-Boniface en présence d'un grand nombre de parents et amis. Le visionnement a eu lieu dès 9 h 30. L'homélie a été prononcée par le père Blanchette.

La famille désire remercier les célébrants, la chorale et son directeur, Gilles Landry, les solistes, Gérard Jean, Marie-Claude McDonald, sœur Eveline Palud, f.d.l.c., et les porteurs.

Nous exprimons aussi notre gratitude aux parents et amis pour leur amitié, les offrandes de messes et autres dons, ainsi que pour toute autre marque d'affection à notre égard dans cette épreuve.

La direction des funérailles a été confiée au Salon Green Acres.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

Y.C.

Chronique **RELIGIEUSE**

ANNETTE TENCHA-HAMEL
Laïque

Où rencontrer Jésus?

Dans le cinquième mystère joyeux, Jésus est retrouvé dans le Temple après une recherche de trois jours par ses parents, Marie et Joseph.

Pour nous, simples mortels, comment pouvons-nous le trouver ou même le retrouver si nous avons eu le malheur de le perdre? C'est facile! Il est là dans le quotidien de nos vies.

Dans nos prières d'abord. En louant Dieu, en le remerciant pour ses bontés envers nous, en implorant son pardon pour nos bêtises, petites et grandes, et en lui demandant ce dont nous avons besoin pour bien vivre notre chrétienté. Ainsi nous le gardons près de nous en tout temps.

Ce n'est pas tout. Il est là dans nos maisons et préside nos repas. Il est là près de chacun de nous partageant en frère, en ami, notre repas. N'est-ce pas Lui qui a donné l'exemple du partage en se donnant Lui-même dans l'Eucharistie?

Il est présent dans notre travail. Il a pratiqué le métier de charpentier. C'est cette industrie qui était son gagne-pain après la mort de Joseph, son père nourricier. Il comprend alors les travailleurs qui ont besoin de sa présence pour effectuer un bon travail. Il attend notre invitation pour se présenter à nous afin que nous reconnaissions sa présence. Les temps difficiles dans nos emplois peuvent être soulagés quand nous sommes épaulés par le Christ Lui-même.

Le voir dans notre prochain s'avère souvent presque impossible. C'est en pratiquant que nous devenons capables de voir le Christ dans les gens de notre entourage comme dans nos familles. Celui ou celle qui a besoin d'aide, de pardon, d'une oreille sympathique, d'un conseil, d'un appui, d'un don monétaire et même de notre amitié, c'est reconnaître en ce prochain le Christ qui a besoin de nous.

Ce qui est encore plus difficile que de reconnaître le Christ dans notre prochain, c'est de le reconnaître dans nos épreuves. Quand tout va bien c'est facile de prier, mais quand la tempête se déchaîne dans nos vies on se demande où se cache Jésus. Quand il dormait dans le bateau avec ses apôtres et que la tempête menaçait de le faire chavirer, qu'est-ce qu'il a fait? Il a calmé le vent et a reproché le peu de foi à ses amis. Pour nous c'est la même chose. Dans les tempêtes de nos vies il faut garder le calme et rester très proches de Celui qui apaise les vents contraires. Comme ça nous souffrons quand même mais appuyés sur Celui qui est toujours présent et qui nous aime. C'est souffrir avec quelqu'un qui comprend la souffrance et qui nous soutient. Il peut aussi enlever le mal si nous lui demandons et si c'est sa volonté. À Gethsémani, n'a-t-il pas demandé à son Père d'éloigner la coupe du martyr du vendredi? Cependant, il a aussi ajouté que la volonté de son Père se fasse.

Les événements sont des signes sensibles qui expriment la présence de Dieu.

C'est à nous de Le reconnaître et de rendre grâce pour ce don de Le voir en tout et en tout temps. Ça devient comme une obsession divine!

Ce pèlerinage qui est notre vie se fait avec Jésus. Notre cheminement est beaucoup plus agréable et certainement plus direct si nous le faisons en présence de Celui vers qui nous marchons.

thaw@mts.net

THÉÂTRE ET PASTORALE

La Passion... pour et par les jeunes

Mon Dieu et mon Sauveur - une Passion mise en scène avec une touche contemporaine. Voilà ce qu'offre le groupe jeunesse Sel et Lumière, en guise de réflexion théâtrale en ce temps de Pâques.

Daniel BAHUAUD

« La Passion et la résurrection de Jésus, c'est plus qu'une page ou deux de la Bible, lance le comédien Patrick Grégoire. C'est le message même de la foi chrétienne. Et c'est pourquoi je suis heureux que Sel et Lumière, le ministère jeunesse de la paroisse Notre-Dame-de-Lorette, puisse présenter ce message en pièce de théâtre. (1) C'est difficile de témoigner de sa foi, surtout quand on est jeune. Ça prend même un peu de courage. Mais on dirait qu'une fois qu'on est costumé et qu'on se présente sur l'estrade, c'est plus facile. Ça vient tout naturellement. »

Le jeune homme de 18 ans en sait quelque chose. Par le passé, il a joué le rôle de Jésus trois fois dans le spectacle annuel. Cette année, c'est différent. Dans ***Mon Dieu et mon Sauveur***, il campe un jeune cynique et blessé qui, une fois de plus, se retrouve en prison. Pour le faire taire, une garde lui donne une Bible. « Occupe-toi! », lui lance-t-elle. C'est ainsi que, plus par ennui que par un réel désir d'explorer sa spiritualité, il se met à lire.

« J'aime les nouvelles touches que le groupe a ajoutées au texte, déclare Patrick Grégoire. Le prisonnier y effectue plusieurs voyages dans le temps, jusqu'au temps du Christ. Il rencontre Judas. Il parle à Marie-Madeleine et à Jean. Il en vient à en avoir le cœur changé. Le symbolisme est intrigant, parce qu'au fond, nous sommes tous prisonniers de quelque chose. L'Évangile nous rappelle de ne pas avoir peur. »

Meagan Atwell, qui campe pour la deuxième fois le rôle de Marie, la mère de Jésus, a contribué au nouveau texte. « Au lieu de placer l'accent sur la souffrance de Jésus, nous faisons la mise au point sur sa résurrection, souligne la comédienne de 17 ans. Il y a de la joie et notre Jésus est un personnage joyeux. Ça donne confiance. »

Tim Coates est l'interprète de Jésus. « C'est un Christ qui me rejoint plus, dit-il. Il est souffrant, c'est sûr. Mais l'accent est placé sur l'amour qui est au fond de la Passion. Sa mort est un cadeau pour le monde parce qu'elle mène à la vie. Alors pourquoi mettre l'accent sur la souffrance et la crucifixion? En tous les cas le nouveau texte m'a ouvert les yeux. »

« Notre but était de rejoindre ceux qui ne connaissent pas bien la Passion, explique Meagan Atwell. Ou encore ceux qui n'y réfléchissent plus tellement parce que l'histoire leur semble trop familière. Nous voulions permettre aux gens de se reconnecter à son message. Ce n'était pas facile à écrire, croyez-moi! Un texte collectif a beaucoup d'idées. On y a inséré une perspective et un langage plus contemporains. Les réactions du prisonnier peuvent ressembler à celles de bien des jeunes. Alors quand les gens, en commençant par les comédiens, disent que le texte leur a ouvert les yeux, c'est gratifiant. »



photo : Daniel Bahuaud

« Faites ceci en mémoire de moi. » Tim Coates dans *Mon Dieu et mon Sauveur*, présenté par Sel et Lumière, le ministère jeunesse de la paroisse Notre-Dame-de-Lorette.

La coordonnatrice de Sel et Lumière, Michelle Marchildon, se dit heureuse et fière du travail de la vingtaine de jeunes. « Ils sont âgés de 12 à 20 ans, souligne-t-elle. Ce ne sont pas des professionnels. Mais ils ont travaillé fort et beaucoup répété. La première représentation à Saint-Norbert a été bien reçue. J'espère qu'on fera réfléchir le public lors de la prochaine à Lorette. »



photo : Daniel Bahuaud

Jésus comparait devant Ponce Pilate, dans *Mon Dieu et Mon Sauveur*, la Passion présentée par Sel et Lumière, le ministère jeunesse de la paroisse Notre-Dame-de-Lorette.

(1) Mon Dieu et mon Sauveur sera le 14 avril à 19 h 30 à l'église Notre-Dame-de-Lorette à Lorette. Coût : don libre.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

ENTREPRISES RIEL INC.

ENTREPRISES RIEL

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Gérald Dorge
Directeur général
140-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface R2H 2P9
Tél. : 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel : info@entreprisesriel.com



RÉNOVATIONS Fenêtres • Portes

Aucun intérêt ou paiement pendant 12 mois A.D.C.

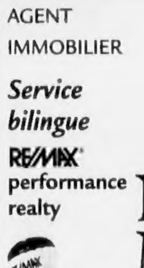
Emprunt Plan d'Hydro
Estimation gratuite

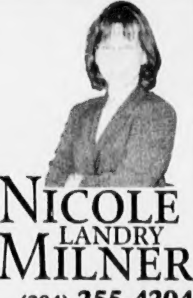
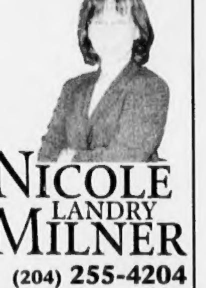
1740, rue Saint-James
JELD-WEN **779-6900 • Cell. : 999-6995**

www.allcanadianrenovations.ca

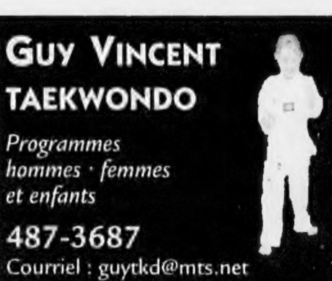
AGENT IMMOBILIER

Service bilingue



NICOLE LANDRY MILNER
(204) **255-4204**





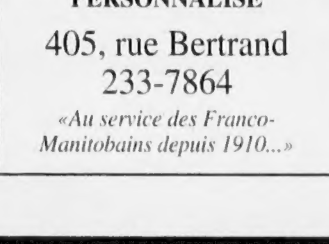
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864

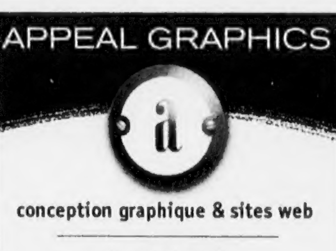
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»



WHS WINNIPEG HOME SERVICES

Service 24 heures • Chauffage
• Climatisation • Réservoir d'eau
• Entretien annuel • Nettoyage des conduits
Aimé Fillion
Services de confort au foyer
Cellulaire : (204) 782-8933

APPEAL GRAPHICS




conception graphique & sites web

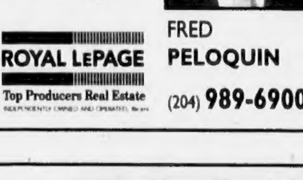
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com





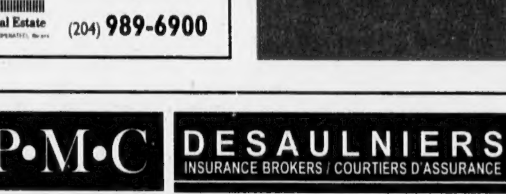


FRED PELOQUIN



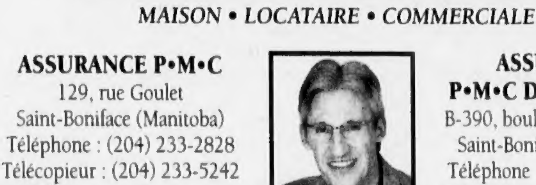
(204) **989-6900**





MAISON • LOCATAIRE • COMMERCIALE

ASSURANCE P•M•C
129, rue Goulet
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone : (204) 233-2828
Télécopieur : (204) 233-5242
al@pmc-insurance.com
www.pmc-insurance.com



AL CARRIÈRE

ASSURANCE P•M•C DESAULNIERS
B-390, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone : (204) 233-4051
Télécopieur : (204) 233-4434
info@desaulniersinsurance.ca
www.desaulniersinsurance.ca



« La tradition d'excellence continue »

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

Robert V. Dupuis, BA, CFP
Planificateur financier agréé

1345, chemin Waverley, bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6

TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688

Groupe Investors
DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
Services Financiers Groupe Investors Inc.

BDO
Objectif croissance

Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Lucile Griffiths, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.
Mona Marcotte, c.a.
Chantal St. Pierre, c.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers

Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

ASSUREURS

ASSURANCES LAVERGNE

téléphone : (204) 433-7758
télécopieur : (204) 433-7181

www.placelavergne.com
Saint-Pierre-Jolys

OUVERT JUSQU'À 20H LES JEUDIS.

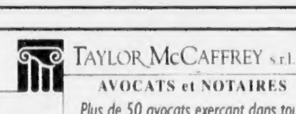
Cet espace est à votre dispositon!

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

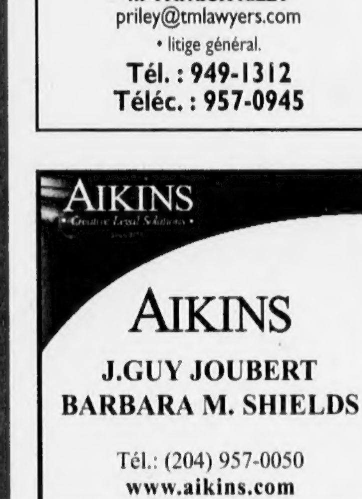
Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.

Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle
• marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.

Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945



MG MONK GOODWIN LLP
AVOCATS ET NOTAIRES

Michel L.J. Chartier
Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

OPTOMÉTRISTES

Cet espace est à votre dispositon!

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	34,20 $ ☐	37,45 $ ☐
2 ans	57,00 $ ☐	64,20 $ ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________

Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________

Je choisis de payer par :
Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4